



Anwaltskongress 2019  
Congrès des Avocats 2019  
Congresso degli Avvocati 2019  
Lawyers' Congress 2019



# Formation continue axée sur la pratique – Congrès de la Fédération Suisse des Avocats

Centre de Culture et des Congrès, Lucerne  
13–15 juin 2019

«Client–avocat: une relation de confiance»

# — En quête de confiance.

Swisslex – le poste de travail numérique pour vos recherches juridiques. Avec plus de 560'000 documents accessibles en ligne dans les domaines du droit, des sciences et de la pratique.

Swisslex :  
sponsor principal  
du Congrès des  
Avocats 2019



SWISSLEX

# Table des matières



## Comité d'organisation

Urs Haegi, Zurich, président  
Hansjürg Rhyner, Glaris  
Richard Schmidt, Glaris  
Dominik Gasser, Berne  
Philipp Fischer, Genève  
René Rall, Berne

## Table des matières

Message de bienvenue du président de la FSA	p. 2
Formation continue axée sur la pratique	p. 3
Aperçu général du programme	p. 4
Programme détaillé de la formation continue	p. 9
Thèmes et tables rondes	p. 12
Forum des jeunes avocats	p. 13
Conférences/ateliers juridiques	p. 14
Conférences/ateliers organisation et gestion	p. 17
Répertoire alphabétique des conférenciers	p. 25
Exposants	p. 30
Prix des médias FSA	p. 30
Remerciements	p. 30
Inscription en ligne	p. 32
Informations importantes	p. 32
Programme social	p. 33
■ Apéritif d'ouverture du Congrès	
■ Concert de Bryan Ferry	
■ <i>After: lounge</i> de la FSA, Hôtel des Balances	
■ Programme pour accompagnants	
■ Dîner de gala: bateau et Hôtel Schweizerhof	
■ Apéritif dînatoire: lounge de la FSA, Hôtel des Balances	
■ Soirée <i>Get-together</i> , avec musique <i>live</i> de Kinga Glyk, Hôtel Schweizerhof	
Ordre du jour de l'Assemblée des délégués	p. 35
Musée des Beaux-Arts KKL	p. 36
Pour vous orienter à Lucerne et liaisons ferroviaires (plan)	p. 38
Pour vous orienter au sein du KKL (plan)	p. 40
Mentions légales	p. 40

# Message de bienvenue du président de la FSA



Chères consœurs, chers confrères, chers invités,

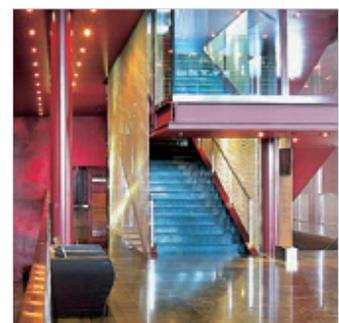
Le Congrès des avocats 2019 est déjà le dixième congrès de la Fédération Suisse des Avocats au centre de culture et des congrès (KKL) à Lucerne, et je suis très heureux que vous y participiez, à nouveau ou pour la première fois. Nous avons le plaisir de pouvoir accueillir une grande partie des avocats suisses. Le Congrès des avocats constitue toujours une bonne occasion pour approfondir notre formation dans les domaines du droit qui nous intéressent et écouter des experts, acquérir des connaissances et expériences dans des domaines connexes intéressants tels que le marketing, l'organisation, l'avenir de la profession d'avocat, etc., ainsi que pour échanger avec des confrères provenant également d'autres cantons et régions linguistiques.

Cette année, le Congrès des avocats se déroule sur le thème central «Client-avocat: une relation de confiance». Le client doit être sûr que tout ce qu'il confie à son avocat demeure absolument confidentiel. Ces informations ne doivent pas être divulguées à des tiers, encore moins à des autorités. Il s'agit du secret professionnel, protégé par diverses lois, qui garantit au client sa liberté économique et personnelle. Il ne s'agit pas uniquement d'intérêts à protéger du client. Bien plus, sans secret professionnel, sans garantie de confidentialité, c'est l'État de droit qui est ébranlé dans ses fondements. Le pouvoir judiciaire, troisième pouvoir de l'État à côté des pouvoirs législatif et exécutif, ne peut plus accomplir ses tâches constitutionnelles sans protection absolue du secret professionnel. Or, le secret professionnel est sous pression, en particulier après les révélations sur les Panama Papers. Parmi les conséquences de cette affaire, on compte le rapport actuel du GAFI ainsi que le projet de révision de la loi sur le blanchiment d'argent soumis à consultation. La Fédération Suisse des Avocats n'a pas l'intention de protéger les avocats qui abusent du secret professionnel pour commettre certains actes douteux. Tout comportement illicite doit être sanctionné par les autorités de surveillance. Dans ce contexte, pouvons-nous tout simplement jeter par-dessus bord le secret professionnel destiné à protéger le client ou existe-t-il d'autres solutions, meilleures? Voulons-nous sacrifier l'État de droit et, en fin de compte, la démocratie pour quelques violations du droit? Ces questions brûlantes seront largement discutées par les experts et par vous-même lors du Congrès des avocats. J'attends avec impatience les débats animés sur ce sujet fondamental.

En plus de ce thème principal, le Congrès des avocats offre à chacun de nombreuses opportunités de passer des journées enrichissantes: des informations actuelles dans les domaines du droit les plus divers, des conférences et ateliers sur d'autres sujets d'intérêt pour les avocats, des expériences culturelles, la possibilité de profiter du KKL et de la ville de Lucerne sur les rives du lac des Quatre-Cantons ainsi que d'échanger de façon collégiale avec des avocats de toute la Suisse.

Je suis personnellement ravi que vous soyez ici et je vous souhaite, à tous, un agréable congrès 2019, riche en expériences.

Urs Haegi  
Président de la Fédération Suisse des Avocats FSA/SAV



# Formation continue

axée sur la pratique

Bienvenue à Lucerne!

L'équipe bien rodée de la Fédération Suisse des Avocats se joint à moi pour vous inviter au prochain Congrès des avocats suisses. Celui-ci se tiendra à Lucerne du jeudi 13 juin au samedi 15 juin 2019. Alors que l'édition de 2017 avait été placée sous le thème de la cohésion entre les acteurs de la justice, celle de 2019 traitera la question «client-avocat: une relation de confiance».

Ce thème central sera débattu le samedi 15 juin 2019, lors d'une table ronde, modérée par M. Reto Brennwald (SRF/RTS).

Transmettre un savoir-faire utile aux avocats

Nous avons légèrement développé le concept des années précédentes pour vous transmettre encore plus de savoir-faire et d'expériences dans tous les domaines liés à notre profession. Pour ce faire, nous avons, d'une part, simplifié les cours du vendredi en les adaptant à vos besoins réels d'avocat. D'autre part, nous présenterons, à nouveau en parallèle, un large éventail d'ateliers dans des domaines parajuridiques. La ligne directrice reste toutefois la même: vous proposer des ateliers et des conférences utiles à la pratique de l'avocat.

Triathlon du droit

Le Triathlon du droit du samedi matin constitue désormais un élément incontournable du congrès. Sous forme d'exposés répartis en trois modules, les conférenciers vous donneront un aperçu des développements juridiques les plus importants des deux dernières années, et ce dans toutes les branches du droit liées à notre profession. Vous aurez ainsi la

possibilité de vous mettre à jour dans des domaines qui vous intéressent ou que vous aurez manqués le jour d'avant. Ce type de formation continue rencontre un énorme succès, de sorte que nous continuons à vous le proposer.

Langue des conférences

En tenant compte des remarques émises lors des congrès précédents, nous avons décidé de nous écarter du format bilingue des conférences. Dans la plupart des cas, celles-ci seront désormais données en une seule langue, en français et/ou en allemand, sans traduction simultanée.

Documents du congrès disponibles en ligne

Nous nous efforcerons en outre de vous fournir les présentations des conférenciers sous format numérique. Il ne vous restera donc plus qu'à les télécharger sur votre ordinateur portable ou tablette. À ce sujet, n'hésitez pas à profiter de l'offre de l'un de nos sponsors pour acquérir un iPad à un prix particulièrement avantageux.

Enfin, nous remercions l'ensemble des conférenciers et des sponsors, ainsi que l'équipe infatigable de la FSA du soutien qu'ils apportent à l'organisation de ce congrès. Grâce à leur engagement, celui-ci est devenu un pilier de la formation continue des avocats suisses. Un tel événement vous permet également de tisser et consolider votre réseau de contacts au-delà des frontières linguistiques. Nous nous réjouissons de vous rencontrer à Lucerne.

Urs Haegi, Hansjürg Rhyner, Richard Schmidt,  
Dominik Gasser, Philipp Fischer, René Rall

Comité d'organisation du Congrès des avocats de la FSA 2019

## Comité d'organisation du Congrès des avocats 2019



Urs Haegi  
Président



Hansjürg Rhyner



Richard Schmidt



Dominik Gasser



Philipp Fischer



René Rall

# Aperçu général du programme

Jeudi 13 juin 2019

09h00-19h00	Bureau FSA KKL, zone B, salle lucernoise, foyer principal
09h45-19h30	Exposants de services et produits pour avocats KKL, zone B, salle lucernoise
dès 09h45	<b>Accueil</b> Café de bienvenue KKL, zone B, salle lucernoise
10.15-11h00	<b>Conférences et ateliers</b> (selon horaire détaillé p. 9) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1), salles de club 3-8 (niveau 2), Crystal Lounge (niveau 2), salles de business et des médias 1-3 (niveau 3), salle de la terrasse du musée des Beaux-Arts (niveau K)
11h00-11h30	<b>Pause-café</b> KKL, zone B, salle lucernoise
11h30-12h15	<b>Conférences et ateliers</b> (selon horaire détaillé p. 9) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1), salles de club 3-8 (niveau 2), Crystal Lounge (niveau 2), salles de business et des médias 1-3 (niveau 3), salle de la terrasse du musée des Beaux-Arts (niveau K)
12h15-13h30	<b>Buffet dînatoire</b> KKL, zone B, salle lucernoise
13h30-16h00	<b>Conférences et ateliers</b> (selon horaire détaillé p. 9) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1), salles de club 3-8 (niveau 2), Crystal Lounge (niveau 2), salles de business et des médias 1-3 (niveau 3), salle de la terrasse du musée des Beaux-Arts (niveau K)
16h00-16h45	<b>Pause-café</b> KKL, zone B, salle lucernoise

# Aperçu général du programme

Jeu­di 13 juin 2019

16h45 – 17h30	<b>Allocution du président de la FSA</b> M <sup>e</sup> Urs Haegi <b>Remise du Prix des médias FSA</b> KKL, zone A, Auditorium (niveau 1)
17h30 – 18h15	<b>Le populisme et le rôle de la justice (A)</b> Prof. Dr. Gertrude Lüb­be-Wolff KKL, zone A, Auditorium (niveau 1)
18h15 – 19h15 env.	<b>Apéritif dînatoire d'ouverture</b> offert par DQ-Solutions KKL, zone B, salle Lucernoise
19h30 – 22h30 env.	<b>Concert de Bryan Ferry</b> KKL, zone C, salle de concert
dès 22h15	<b>After</b> au lounge de la FSA Hôtel des Balances

# Aperçu général du programme

Vendredi 14 juin 2019

08h00-18h00	Bureau FSA KKL, zone B, salle lucernoise, foyer principal
08h00-18h00	Exposants de services et produits pour avocats KKL, zone B, salle lucernoise
09h00-09h05	<b>Allocution d'ouverture du président de la FSA</b> M <sup>e</sup> Urs Haegi KKL, zone A, Auditorium (niveau 1)
09h05-10h00	<b>Conférence d'ouverture du président du Tribunal fédéral</b> Prof. Dr. iur. Ulrich Meyer <b>«Quelle organisation judiciaire souhaitons-nous?» (A)</b> KKL, zone A, Auditorium (niveau 1)
10h00-10h30	<b>Pause-café</b> KKL, zone B, salle lucernoise
10h35-12h10	<b>Conférences et ateliers</b> (selon horaire détaillé p. 10) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1), salles de club 3-8 (niveau 2), Crystal Lounge (niveau 2), salles de business et des médias 1-3 (niveau 3), salle de la terrasse du musée des Beaux-Arts (niveau K)
12h10-13h30	<b>Buffet dînatoire</b> KKL, zone B, terrasse lucernoise
13h35-15h10	<b>Conférences et ateliers</b> (selon horaire détaillé p. 10) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1), salles de club 3-8 (niveau 2), Crystal Lounge (niveau 2), salles de business et des médias 1-3 (niveau 3), salle de la terrasse du musée des Beaux-Arts (niveau K)
15h10-15h40	<b>Pause</b> Une visite des exposants s'impose.
15h45-17h20	<b>Conférences et ateliers</b> (selon horaire détaillé p. 10) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1), salles de club 3-8 (niveau 2), Crystal Lounge (niveau 2), salles de business et des médias 1-3 (niveau 3), salle de la terrasse du musée des Beaux-Arts (niveau K)
16h35-17h20	<b>118<sup>e</sup> Assemblée des délégués</b> (ordre du jour p. 35) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1)

## Aperçu général du programme

Vendredi 14 juin 2019

dès 17h30

**Apéritif**

offert par la ville de Lucerne  
KKL, zone B, salle lucernoise

dès 19h00

**Apéritif en bateau et dîner de gala**

Hôtel Schweizerhof  
Sur inscription - places limitées, tenue de soirée

ou dès 20h00

**Lounge de la FSA**

Hôtel des Balances  
Apéritif dinatoire en musique dans une ambiance décontractée  
Sur inscription - places limitées, tenue de soirée

dès 23h00 env.

**Soirée *Get-together***

Hôtel Schweizerhof  
Musique de Kinga Głȳk

# Aperçu général du programme

Samedi 15 juin 2019

08h00-13h30	Bureau FSA KKL, zone B, salle lucernoise, foyer principal
08h00-13h30	Exposants de services et produits pour avocats KKL, zone B, salle lucernoise
08h45-12h15	<b>Triathlon du droit</b> (selon plan détaillé p. 11) KKL, zone A, Auditorium (niveau 1), salles de club 3-8 (niveau 2), Crystal Lounge (niveau 2), salles de business et des médias 1-3 (niveau 3), salle de la terrasse du musée des Beaux-Arts (niveau K)
12h15-12h30	<b>Pause</b>
12h30-14h00	KKL, zone A, Auditorium (niveau 1)  <b>Allocution du président de la FSA</b> M <sup>e</sup> Urs Haegi  <b>Table ronde de clôture:</b> <b>«Client-avocat: une relation de confiance» (A/F)</b> Conférenciers de la table ronde: <b>Prof. Dr. méd. Christian Kind</b> , ancien président du Comité central d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales, Saint-Gall/ <b>Dr. Arnaud Nussbaumer</b> , avocat, Genève/ <b>Florence Krauskopf</b> , Juge, Cour de justice, Chambre administrative, Genève/ <b>Père Dr. Christian Rutishauser</b> , actuel supérieur Provincial de la Province Jésuite de Suisse, Zurich/ <b>Michael Lauber</b> , procureur général, Berne Modération: <b>M. Reto Brennwald</b> (SRF/RTS)
dès 14h00	<b>Apéritif dînatoire de clôture</b> KKL, zone B, terrasse lucernoise (niveau 1)

# Programme détaillé de la formation continue

Jeudi 13 juin 2019

		Café de bienvenue									
09h 45											
10h 15 - 11h 00		<b>L'impact de la <i>legal tech</i> et de l'intelligence artificielle sur la profession d'avocat (A)</b> Häkting	<b>La perception erronée de la réalité dans l'exercice de la profession d'avocat (A)</b> Ponschab	<b>Étude d'avocats 4.0: qu'est-ce qui est réalisable aujourd'hui? (A)</b> Furrey/Henschel sponsorisé par Editions Stampfli SA	<b>Le secret de la force intérieure: la capacité de résilience de l'avocat (A)</b> Studer sponsorisé par SWICA Organisation de santé	<b>Une mauvaise gestion entraîne des dommages corporels (A)</b> Wicht	<b>Instruments stratégiques pour un positionnement durable de l'avocat sur le marché (A)</b> Busmann	<b>Jeunes avocats L'avocat en tant qu'entrepreneur: comment fonder sa propre étude? (A/F)</b> Degni/Friedrich	<b>Introduction à Swissex 4.0 (F)</b> Besse sponsorisé par Swissex - banque suisse de données juridiques SA	<b>Vos données sont précieuses? Protégez-les! Pliedoyer pour la sécurité et l'accessibilité de vos données (A/F)</b> Bloch Sommer/Bosson sponsorisé par Oberhaus SA société du groupe Olac	
Pause											
11h 30 - 12h 15		<b>L'USP (Unique Selling Proposition) - approche axée sur la personne (A)</b> Mascello	<b>Site internet pour études d'avocats: comment concilier information fiable et objectifs commerciaux? (A)</b> Altmann	<b>Commission pour la numérisation de la FSA Plateformes d'avocats: ce qu'il faut considérer comme avocat (A)</b> Köchli	<b>Le temps de l'avocat: une denrée rare (A)</b> Pöck sponsorisé par ALL CONSULTING SA	<b>Soutien aux procès par la recherche de patrimoine: détermination des valeurs cachées pour la réalisation de droits civils (A)</b> Wunderly	<b>Instruments stratégiques pour un positionnement durable de l'avocat sur le marché (A)</b> Busmann	<b>Jeunes avocats Avocats et médias, quelles relations? (A/F)</b> Gürner/Santschi Kalay	<b>Un sommeil sain pour une pleine efficacité (approche épistémologique) (A)</b> Hausmann sponsorisé par SWICA Organisation de santé	<b>La numérisation, oui, mais pragmatique (A/F)</b> Faren/Sailer sponsorisé par Octobit Sarl et MTE SA	
Pause dînatoire											
13h 30 - 14h 15		<b>A quoi ressemblera l'avocat numérique de demain? (A)</b> Pfersich	<b>Comment l'avocat fidélise-t-il ses clients les plus importants - concept du <i>Key Client Development</i> (A)</b> Peitke	<b>Finir avec les investissements IT onéreux (A)</b> Gleixner sponsorisé par DQ Solutions	<b>Nouveaux plans de prévoyance «rie» pour avocats (A)</b> Stierli/Heusser sponsorisé par Credit Suisse (Suisse) SA	<b>Legalis/ia: comment tirer pleinement profit du numérique (A)</b> Solmecke	<b>Le nouveau costume de l'avocat (A)</b> Dobruza-Saldapenna sponsorisé par Editions Stampfli SA	<b>Aziz Hour of Life: Entre 25 et 40 ans tout doit arriver (A/F)</b> 13.30-14.05 Becker/Gordon	<b>Introduction à Swissex 4.0 (A)</b> Bloch Sommer sponsorisé par Swissex - banque de données juridiques suisse SA	<b>Vos données sont précieuses? Protégez-les! Pliedoyer pour la sécurité et l'accessibilité de vos données (A/F)</b> Bosson sponsorisé par Oberhaus SA société du groupe Olac	
14h 25 - 15h 10		<b>Offres de fournisseurs de <i>cloud</i> et présentation des contrats-types de la FSA (A)</b> Bhend/Hässig/Straub	<b>Change Management: gestion des changements dans les études d'avocats (approche méthodologique pour avocats) (A)</b> Altmann	<b>Commission pour la numérisation de la FSA <i>Legal Tech</i> en Moderation:</b> Meyer/Schwabinger	<b>Le temps de l'avocat: une denrée rare (A)</b> Pöck sponsorisé par ALL CONSULTING SA	<b>Lorsque l'avocat devient médiateur en droit de la famille (A/F)</b> Manser/Ming	<b>Instruments stratégiques pour un positionnement durable de l'avocat sur le marché (A)</b> Busmann	<b>Le marketing d'un avocat à l'ère du numérique (A/F)</b> 14.10-14.45 Hohenauer/Glöser	<b>L'avocat et les assurances de protection juridique (A/F)</b> Dähler/Schupp	<b>Alliez-vous avec Word au lieu de le combattre (F)</b> Sailer sponsorisé par Octobit Sarl	
15h 15 - 16h 00		<b>La justice en marche vers le numérique: une (r)évolution pour les avocats?</b> Bühler/Piesbergen	<b>Le client au centre des préoccupations de l'avocat (A)</b> Mascello	<b>Nouveaux plans de prévoyance «rie» pour avocats (A)</b> Stierli/Heusser sponsorisé par Credit Suisse (Suisse) SA	<b>Conceptualisation et gestion des contrats (F)</b> Eck	<b>Réseaux sociaux pour avocats: risques et opportunités (A)</b> Schürch	<b>Assistance judiciaire (A/F)</b> 15.30-16.05 Traillovic, Meylan/Frauenfelder	<b>Rhétorique et aisance en présentation (A/F)</b> 14.50-15.25 Schrabl/Sommer			
Pause											
16h 45 - 17h 30	<b>Salutations du président de la FSA, Urs Haegi, suivies du Prix des médias FSA</b>										
17h 30 - 18h 15	<b>Conférence du Prof. Dr. Gertrude Lübbe-Wolff «Le rôle de la justice face au phénomène de polarisation politique»</b>										
18h 15 - 19h 15	<b>Apéritif dînatoire, salle lucernoise (stand DO Solutions)</b>										
19h 30 - 22h 00	<b>Concert de Bryan Ferry, salle de concert, KKL (pause de 30 min)</b>										
dés 22h 15	<b>After au lounge de la FSA, Hôtel des Balances</b>										

# Programme détaillé de la formation continue

Vendredi 14 juin 2019

09h00		10h05-10h00	
<b>Allocation d'ouverture du président de la FSA, Urs Haegi</b>			
<b>Conférence d'ouverture du président du Tribunal fédéral, Prof. Dr. iur. Ulrich Meyer «Quelle organisation judiciaire souhaitons-nous?» (A)</b>			
Pause			
09h35-11h20	<p><b>Organisation et gestion des collaborateurs à l'ère de la <i>legal tech</i></b> (A) Hartung</p> <p><b>L'avocat face aux innovations collaboratives (approche méthodologique)</b> (A) Mascello</p> <p><b>Procédure civile</b> (F) Tappay</p> <p><b>Droit de la famille</b> (F) Vaelinli</p> <p><b>Droit des contrats</b> (A/F) Schwarz/Wehrli</p> <p><b>Droits réels</b> (A) Durr</p> <p><b>Le secret de la force intérieure: la capacité de résilience de l'avocat</b> (A) Studer sponsorisé par SWICA Organisation de santé</p> <p><b>Procédure civile</b> (A) Reetz</p> <p><b>Droit de la famille</b> (A) Aebi-Müller</p> <p><b>Droit administratif</b> (A/F) TBA/Delgado Gaudin</p> <p><b>Droit de la santé</b> (A) Polefina</p> <p><b>Droit de la santé</b> (A) Polefina</p>	<p><b>Offres de fournisseurs de cloud et présentation des contrats-types de la FSA</b> (A) Bhard/Häsig/Straub</p> <p><b>Comment l'avocat décroche-t-il des mandats haut de gamme?</b> (A) Petle</p> <p><b>Business Development: développement de nouvelles offres (approche méthodologique pour avocats)</b> (A) Allrain</p> <p><b>La justice en marche vers le numérique: une (r)évolution pour les avocats?</b> Piesberger/Bühler</p> <p><b>Présentation de l'avis de droit sur l'utilisation du cloud par les avocats</b> (A) Schwarzenegger/George</p>	<p><b>Droit pénal</b> (A) Joset/Melunovic</p> <p><b>Droit pénal</b> (F) Jeanneret</p> <p><b>Droit des successions</b> (A) Eitel</p> <p><b>Droit de la profession d'avocat</b> (A/F) Sutter/Collart</p> <p><b>Droit du bail</b> (A/F) Hulliger/Conod</p> <p><b>Gestion: défis de l'avocat dans un marché en évolution</b> (A) Vaagt</p> <p><b>Procédure pénale</b> (F) Jeanneret</p> <p><b>Droit des marchés financiers et droit bancaire</b> (A) Bühler</p> <p><b>Droit du travail</b> (A/F) Chansory/Bruchez</p> <p><b>Coaching pour avocats: dix règles fondamentales pour optimiser l'organisation de l'avocat</b> (A) Bismann</p> <p><b>Droit privé de la construction</b> (A) Eider</p> <p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p>
Pause			
11h25-12h10	<p><b>Assemblée des délégués</b></p> <p><b>Droit pénal</b> (A) Jeanneret</p> <p><b>Protection des données</b> (A) Steiner</p> <p><b>Story Power: un modèle inédit de communication pour avocats</b> (A) Lingg</p> <p><b>Droit des marchés publics</b> (F) Gugnard</p> <p><b>Dommages matériels</b> (A) Berger</p> <p><b>Droit de la SA et de la SA</b> (F) Chabloz/Schlier</p> <p><b>À quoi ressemblera l'avocat numérique de demain?</b> (A) Pfeisch</p> <p><b>Droit de la SA et de la SA</b> (F) Pfeisch</p> <p><b>La perception erronée de la réalité dans l'exercice de la profession d'avocat</b> (A) Ponschab</p> <p><b>Transition numérique des services juridiques: réorganisation des études et autres pistes</b> (A) Mascello</p> <p><b>Droit de la construction et de l'aménagement du territoire</b> (A) Rey</p> <p><b>Droit des poursuites et de la faillite</b> (F) Muster</p> <p><b>Le monde merveilleux des <i>legal techs</i> pour avocats</b> (F) Eck</p>	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p> <p><b>Dommages corporels</b> (A/F) Wagner/Maugé</p> <p><b>Droit privé de la construction</b> (F) Carron</p> <p><b>Droit de la construction et de l'aménagement du territoire</b> (A) Rey</p> <p><b>Droit de la construction et de l'aménagement du territoire</b> (F) Fournier</p> <p><b>Surveillance des marchés financiers</b> (A) Clemson/Etienne</p> <p><b>Protection des données</b> (F) Métile</p>	
Pause			
13h35-14h20	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	
14h25-15h10	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	
15h45-16h30	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	
16h35-17h20	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	<p><b>Fin avec les investissements IT onéreux</b> (A) Gleixner sponsorisé par DQ Solutions</p> <p><b>Je ne suis pas un intermédiaire financier - n'est-ce pas?</b> (A/F) Lutz/de Montmolin</p>	
Pause			
dés 17h30	<b>Apéritif pour les délégués et les participants, salle Lucernoise, KKL</b>		
dés 19h00	<b>Apéritif sur le bateau et dîner de gala, Hôtel Schweizerhof (apéritif dînatoire, parallèle au <i>lounge</i> de la FSA, Hôtel des Balances dès 20h00)</b>		
dés 22h00	<b>Soirée <i>Get-together</i>, Hôtel Schweizerhof (avec le groupe de jazz Kinga Gyö)</b>		

# Programme détaillé de la formation continue

Samedi 15 juin 2019

Triathlon du droit																																										
08h45 – 09h45	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Module A – Droit commercial</th> <th>a</th> <th>f</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Protection des données</td> <td></td> <td>Steiger</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>RC</td> <td></td> <td></td> <td>Maugué</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Sociétés de personnes et de capitaux</td> <td></td> <td></td> <td>Pfister</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Droit du travail</td> <td></td> <td>Chanson</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>LP</td> <td></td> <td>Gasser</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Module A – Droit commercial			a	f		1	Protection des données		Steiger			2	RC			Maugué		3	Sociétés de personnes et de capitaux			Pfister		4	Droit du travail		Chanson			5	LP		Gasser		
Module A – Droit commercial			a	f																																						
1	Protection des données		Steiger																																							
2	RC			Maugué																																						
3	Sociétés de personnes et de capitaux			Pfister																																						
4	Droit du travail		Chanson																																							
5	LP		Gasser																																							
09h45 – 10h00	Pause																																									
10h00 – 11h00	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Module B1 – Droit administratif économique</th> <th>a</th> <th>f</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Droit des marchés financiers</td> <td></td> <td>Bühler</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Droit de la concurrence / des marchés publics</td> <td></td> <td></td> <td>Gillieron</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Droit fiscal</td> <td></td> <td>Altenburger</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Protection intellectuelle</td> <td></td> <td>Joller</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Procédure administrative (I)</td> <td></td> <td></td> <td>Défago Gaudin</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Module B1 – Droit administratif économique			a	f		1	Droit des marchés financiers		Bühler			2	Droit de la concurrence / des marchés publics			Gillieron		3	Droit fiscal		Altenburger			4	Protection intellectuelle		Joller			5	Procédure administrative (I)			Défago Gaudin	
Module B1 – Droit administratif économique			a	f																																						
1	Droit des marchés financiers		Bühler																																							
2	Droit de la concurrence / des marchés publics			Gillieron																																						
3	Droit fiscal		Altenburger																																							
4	Protection intellectuelle		Joller																																							
5	Procédure administrative (I)			Défago Gaudin																																						
11h00 – 11h15	Pause																																									
11h15 – 12h15	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Module B2 – Droit administratif général</th> <th>a</th> <th>f</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Procédure administrative (II)</td> <td></td> <td></td> <td>Défago Gaudin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Droit d'asile et des étrangers</td> <td></td> <td></td> <td>Shyobani</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Aménagement du territoire et environnement</td> <td></td> <td>Rey</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Sécurité sociale</td> <td></td> <td></td> <td>Monnard Séchaud</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Droit de la profession d'avocat et déontologie</td> <td></td> <td></td> <td>Nusbaumer</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Module B2 – Droit administratif général			a	f		1	Procédure administrative (II)			Défago Gaudin		2	Droit d'asile et des étrangers			Shyobani		3	Aménagement du territoire et environnement		Rey			4	Sécurité sociale			Monnard Séchaud		5	Droit de la profession d'avocat et déontologie			Nusbaumer	
Module B2 – Droit administratif général			a	f																																						
1	Procédure administrative (II)			Défago Gaudin																																						
2	Droit d'asile et des étrangers			Shyobani																																						
3	Aménagement du territoire et environnement		Rey																																							
4	Sécurité sociale			Monnard Séchaud																																						
5	Droit de la profession d'avocat et déontologie			Nusbaumer																																						
11h00 – 11h15	Pause																																									
11h15 – 12h15	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Module B3 – Droit pénal</th> <th>a</th> <th>f</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Droit pénal, partie générale</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Jeanneret</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Droit pénal, partie spéciale</td> <td></td> <td>Josef/Melunovic</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Criminalité économique</td> <td></td> <td>Jeker</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Entraide internationale</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Corminboeuf Harari</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Procédure pénale</td> <td></td> <td>Ruckstuhl</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Module B3 – Droit pénal			a	f		1	Droit pénal, partie générale				Jeanneret	2	Droit pénal, partie spéciale		Josef/Melunovic			3	Criminalité économique		Jeker			4	Entraide internationale				Corminboeuf Harari	5	Procédure pénale		Ruckstuhl		
Module B3 – Droit pénal			a	f																																						
1	Droit pénal, partie générale				Jeanneret																																					
2	Droit pénal, partie spéciale		Josef/Melunovic																																							
3	Criminalité économique		Jeker																																							
4	Entraide internationale				Corminboeuf Harari																																					
5	Procédure pénale		Ruckstuhl																																							
12h15 – 12h30	Pause																																									
12h30 – 14h00	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Module C – Droit civil</th> <th>a</th> <th>f</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Droit de la famille</td> <td></td> <td>Mettler</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Droit de la protection de l'adulte</td> <td></td> <td></td> <td>Vaerini</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Droit des successions</td> <td></td> <td>Eitel</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Droits réels</td> <td></td> <td></td> <td>Pannatier Kessler</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Procédure civile</td> <td></td> <td></td> <td>Tappy</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Module C – Droit civil			a	f		1	Droit de la famille		Mettler			2	Droit de la protection de l'adulte			Vaerini		3	Droit des successions		Eitel			4	Droits réels			Pannatier Kessler		5	Procédure civile			Tappy	
Module C – Droit civil			a	f																																						
1	Droit de la famille		Mettler																																							
2	Droit de la protection de l'adulte			Vaerini																																						
3	Droit des successions		Eitel																																							
4	Droits réels			Pannatier Kessler																																						
5	Procédure civile			Tappy																																						
14h00 – 15h30	<p><b>A1: Table ronde de clôture</b>  <b>«Client-avocat: une relation de confiance» (A/F)</b>          Kind/Lauber/Nussbaumer/Krauskopf/Rutishauser - modération: Brennwald          Apéritif dînatoire de clôture</p>																																									

### **Le rôle de la justice face au phénomène de polarisation politique (A)**

**Prof. Dr. Gertrude Lübke-Wolff**

On assiste, dans de nombreux États, à une polarisation politique de plus en plus marquée. Face à ce nouveau défi, quel est le rôle de la justice? La conférencière apporte un éclairage inédit en montrant comment la justice peut elle aussi devenir un facteur de polarisation ou, inversement, comment elle peut s'y opposer.

### **Conférence d'ouverture sur la révision de la loi sur le Tribunal fédéral: «Quelle organisation judiciaire souhaitons-nous?» (A)**

**Prof. Ulrich Meyer, président du Tribunal fédéral, docteur en droit, avocat**

La loi sur le Tribunal fédéral (LTF) est en vigueur depuis 2007. D'une manière générale, cette loi a fait ses preuves. Toutefois, suite à une réévaluation de notre organisation judiciaire, le Conseil fédéral et le Tribunal fédéral sont arrivés à la conclusion qu'il était nécessaire d'en modifier certains aspects. Le conférencier commencera par décrire l'évolution du projet de révision jusqu'à la parution du message du Conseil fédéral en 2018. Il reprendra ensuite les points marquants des débats parlementaires depuis le début 2019. Enfin, il nous expliquera pourquoi il faut saisir l'opportunité de nous interroger sur le rôle que doit jouer notre plus haute juridiction dans le paysage judiciaire actuel.

### **Table ronde de clôture «Client-avocat: une relation de confiance» (A/F) Allocution d'ouverture**

**Conférenciers de la table ronde: Prof. Dr. méd. Christian Kind, ancien président du Comité central d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales, Saint-Gall/  
Dr. Arnaud Nussbaumer, avocat, Genève/Florence Krauskopf, Juge, Cour de justice, Chambre administrative, Genève/Père Dr. Christian Rutishauser, actuel supérieur Provincial de la Province Jésuite de Suisse, Zurich/Michael Lauber, procureur général, Berne  
Modération: M. Reto Brennwald (SRF/RTS)**

En surveillant de manière critique l'État de droit, l'avocature s'engage pour le respect des principes constitutionnels du procès équitable et de l'accès à la justice. Ceux-ci impliquent que les citoyens puissent faire totalement confiance à leurs avocats. Cette relation de confiance particulière entre client et avocat est liée à la garantie de la protection de la sphère privée ancrée dans la Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Par conséquent, le Tribunal fédéral a logiquement retenu que

le client doit pouvoir faire confiance à son avocat et compter sur sa confidentialité. Seule protection absolue de la relation de confiance permet d'assurer que le client puisse confier à son avocat toutes les circonstances pertinentes d'une affaire qui sont nécessaires à l'appréciation correcte de son cas. Une rétention d'informations peut mener à un conseil erroné. Raison pour laquelle il serait plus approprié de parler de «secret du client», plutôt que de secret professionnel de l'avocat, dès lors qu'il s'agit exclusivement et toujours de la protection du justiciable. Dans un État de droit, tout citoyen juridiquement en conflit avec l'État ou une autre personne doit pouvoir communiquer librement avec son avocat sans craindre que ses communications confidentielles puissent être divulguées par la suite. Afin de rappeler la valeur du noyau dur de ce droit constitutionnel, le **Congrès des avocats 2019** est placé sous le thème phare de **«Client-avocat: une relation de confiance»**. Il s'agit là d'un appel insistant, comme un signal d'alarme, contre les tendances législatives, contraintes sous prétexte de transparence fallacieuse, qui menacent les fondements mêmes de l'État de droit, tels que les droits au libre accès à la justice et à un procès équitable.

Des représentants de plusieurs professions qui respectent et défendent de manière similaire cette indispensable relation de confiance discuteront de la portée, des ressemblances et différences ainsi que du risque d'une fausse perception de la protection du secret professionnel dans le discours public.

Suite aux expériences positives de 2017, nous avons le plaisir de vous proposer à nouveau une coopération des associations des Jeunes Barreaux de Genève, Vaud et Zurich, soit avec la génération des avocats de moins de 40 ans. Il s'agit d'un forum de discussion qui s'affranchit des barrières linguistiques pour toutes questions que peuvent se poser les jeunes avocats.

## **L'avocat en tant qu'entrepreneur: comment fonder sa propre étude? (A/F)**

### **Pierluca Degni/Alain Friedrich**

Quelles sont les démarches à entreprendre lorsqu'un avocat veut fonder sa propre étude? Quelles sont les opportunités, les possibilités et les défis au quotidien lorsqu'on devient son propre chef? En tant qu'avocat et entrepreneur, quelles responsabilités endosse-t-on et quelles sont les contraintes par lesquelles il faut passer?

## **Avocats et médias, quelles relations? (A/F)**

### **Nicolas Gurtner/Mascha Santschi Kallay**

De plus en plus, l'activité de l'avocat revêt également une composante de communication, surtout en relation avec les procédures auxquelles les médias s'intéressent. À quels éléments juridiques et pratiques faut-il faire attention? Cet atelier propose d'aborder ces questions des points de vue théorique et pratique.

## **Rush Hour of Life: entre 25 et 40 ans tout doit arriver (A/F)**

### **Joëlle Becker/Clara-Ann Gordon**

Réussir sa carrière professionnelle en parallèle d'une vie familiale et privée épanouie: réflexions sur les moyens pour surmonter ce défi ambitieux.

## **Le marketing d'un avocat à l'ère du numérique (A/F)**

### **Fabien Hohenauer/Tobias Gläser**

Comment les avocats peuvent-ils utiliser à bon escient les réseaux sociaux, les blogs, etc. pour commercialiser leurs services?

## **Rhétorique et aisance en présentation (A/F)**

### **Mitra Sohrabi/Sibylle Sommerer**

Présentation et atelier pour améliorer l'assurance et la confiance en soi lors de présentations et/ou plaidoiries (posture, voix, respiration, interaction avec le public, etc.).

## **Assistance judiciaire (A/F)**

### **Daniel Trajilovic/Théo Meylan/Jakob Frauenfelder**

Travailler pour des clients au bénéfice de l'assistance judiciaire fait partie du quotidien de l'avocat. L'indemnisation du conseil d'office (au civil ou au pénal) devient en revanche toujours plus litigieuse, du moins dans un certain nombre de cantons. Loin de pouvoir fournir des solutions clés en main pour chaque litige, cet atelier vise à présenter l'état de la jurisprudence, fédérale notamment, de laquelle les avocats peuvent s'inspirer en cas de contentieux, ainsi qu'à stimuler une discussion sur les réflexes et bonnes pratiques en la matière.

**Les participants au forum des jeunes avocats se retrouvent pour un apéritif, le jeudi 13 juin 2019 à 18h15, salle lucernoise.**

## **Droit de la SA et de la Sàrl (A)**

### **Isabelle Chabloz/Irène Schilter**

Aperçu de législation, jurisprudence et doctrine récente en droit de la SA et de la Sàrl.

## **Droit de la SA et de la Sàrl (F)**

### **Loïc Pfister**

Aperçu de législation, jurisprudence et doctrine récente en droit de la SA et de la Sàrl.

## **Droit de la profession d'avocat (A/F)**

### **Patrick Sutter/Jean-Louis Collart**

Aperçu de jurisprudence et de doctrine récente en droit de la profession (cantonal et fédéral), changements législatifs et développement international.

## **Droit du travail (A/F)**

### **Georges Chanson/Christian Bruchez**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit du travail (privé et public).

## **Droit de la construction et de l'aménagement du territoire (A)**

### **Alexander Rey**

Aperçu de jurisprudence et de doctrine récente en droit de la construction et de l'aménagement du territoire, en droit des soumissions et de l'environnement, changements législatifs et développement international.

## **Droit de la construction et de l'aménagement du territoire (F)**

### **Jacques Fournier**

Aperçu de jurisprudence et de doctrine récente en droit de la construction et de l'aménagement du territoire, en droit des soumissions et de l'environnement, changements législatifs et développement international.

## **Protection des données (A)**

### **Thomas Steiner**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développements en matière de protection des données.

## **Protection des données (F)**

### **Sylvain Métille**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développements en matière de protection des données.

## **Droit des successions (A)**

### **Paul Eitel**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit des successions.

## **Droit des successions (F)**

### **François Logoz**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit des successions.

## **Droit de la famille (A)**

### **Regina E. Aebi-Müller**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit de la famille.

## **Droit de la famille (F)**

### **Micaela Vaerini**

Actualités et évolution du droit de la famille: jurisprudence, doctrine et quelques questions brûlantes.

## **Droit des marchés financiers et droit bancaire (A)**

### **Simon Bühler**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit des marchés financiers et droit bancaire.

## Surveillance des marchés financiers (A)

**Caroline Clemetson/Joane Etienne**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en matière de surveillance des marchés financiers.

## Droit de la santé (A)

**Tomas Poledna**

Aperçu de jurisprudence et doctrine récente dans le domaine du droit de l'assurance-maladie, du droit pharmaceutique et des autres domaines du droit de la santé.

## Propriété intellectuelle (A)

**Markus Frick/Gallus Joller**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en propriété intellectuelle.

## Droit du bail (A/F)

**Urban Hulliger/Philippe Conod**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs en droit du bail.

## Protection de la personnalité (A)

**Matthias Schwaibold**

Aperçu de la jurisprudence, doctrine récente en matière de protection de la personnalité.

## Droit privé de la construction (A)

**Thomas Ender**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit privé de la construction.

## Droit privé de la construction (F)

**Benoît Carron**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit privé de la construction.

## Droits réels (A/F)

**David Dürr**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droits réels.

## Dommages corporels (A/F)

**Patrick Wagner/Eric Mangué**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit des dommages, accent mis sur l'indemnisation des dommages corporels.

## Dommages matériels (A)

**Max B. Berger**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international dans le droit des dommages, aussi bien contractuels qu'extracontractuels, accent mis sur l'indemnisation des dommages matériels.

## Droit des poursuites et de la faillite (A)

**Daniel Hunkeler/Dominik Gasser**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit des poursuites et de la faillite.

## Droit des poursuites et de la faillite (F)

**Eric Muster**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit des poursuites et de la faillite.

## Droit des assurances sociales (A/F)

**Ueli Kieser/Bettina Hummer**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit des assurances sociales.

## **Droit fiscal (A)**

### **Peter Altenburger**

Aperçu de jurisprudence et doctrine récente en droit fiscal (impôts cantonaux/fédéraux et directs/indirects), changements législatifs et développement international.

## **Procédure pénale (A)**

### **Niklaus Ruckstuhl**

Aperçu de jurisprudence et doctrine récente en procédure pénale.

## **Procédure pénale (F)**

### **Yvan Jeanneret**

Aperçu de jurisprudence et doctrine récente en procédure pénale.

## **Droit pénal (A)**

### **Alain Joset/Kenad Melunovic**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit pénal.

## **Droit pénal (F)**

### **Yvan Jeanneret**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit pénal.

## **Droit des marchés publics (A)**

### **Richard Calame**

Aperçu de jurisprudence et doctrine récente en droit des marchés publics.

## **Droit des marchés publics (F)**

### **Daniel Guignard**

Aperçu de jurisprudence et doctrine récente en droit des marchés publics.

## **Droit contractuel (A/F)**

### **Jörg Schwarz/Olivier Wehrli**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit contractuel.

## **Droit administratif (A/F)**

### **TBA/Valérie Défago Gaudin**

Aperçu de jurisprudence et doctrine récente (droit administratif général et domaines spéciaux), changements législatifs et développement international.

## **Droit pénal économique (A)**

### **Konrad Jeker**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en droit pénal économique.

## **Procédure civile (A)**

### **Peter Reetz**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en procédure civile.

## **Procédure civile (F)**

### **Denis Tappy**

Aperçu de jurisprudence, doctrine récente, changements législatifs et développement international en procédure civile.

## **Alliez-vous avec Word au lieu de le combattre (F) – sponsorisé par Octobit Sàrl**

### **Nora Sailer**

Au travers d'exemples pratiques, apprenez comment exploiter le potentiel de Microsoft Word.

Trucs et astuces qui faciliteront votre travail sur les mémoires et contrats:

- blocs de texte
- preuves
- bordereau de preuves
- numérotation
- questions et réponses

Apportez votre portable avec *Word for Windows* et faites l'expérience sur place ou écoutez à votre aise.

## **À quoi ressemblera l'avocat numérique de demain? (A)**

### **Kai Pfersich**

Annoncer, en 2019, que le numérique et la mise en réseau vont radicalement modifier la profession d'avocat passe pour une lapalissade. Continuer comme on l'a toujours fait ne constitue dès lors pas une option. Alors, concrètement, comment devons-nous agir? Une chose est sûre: malgré l'évolution des logiciels et du matériel informatique, l'être humain doit rester au centre de la transition numérique. Dans quelle mesure les activités de l'avocat seront-elles affectées et comment pouvons-nous nous préparer judicieusement à ces changements? Quelles seront les compétences méthodologiques nécessaires pour discuter de sujets pertinents avec les clients? Quel est le rôle de la culture d'entreprise dans une étude d'avocats moderne et quelle importance revêt la capacité de résilience de chaque avocat en contact avec la clientèle? Grâce à une complémentarité fructueuse avec l'intelligence artificielle et en opérant les distinctions nécessaires au sein de l'offre numérique, les avocats pourront élargir leur rôle auprès des clients et gagner en valeur. En cumulant une compétence méthodologique axée sur la pratique *Predictive Advisory Competence*® et une culture d'entreprise axée sur des objectifs clairement définis, on crée finalement une meilleure offre de conseils juridiques personnalisés et à l'épreuve du temps.

## **Business Development: développement de nouvelles offres (approche méthodologique pour avocats) (A)**

### **Liane Allmann**

L'obtention d'un nouveau mandat est souvent le fruit d'une intense discussion avec votre client. L'évolution du marché et les changements législatifs constituent eux aussi des

facteurs décisifs qui poussent votre client à vous consulter. Les avocats sont cependant à la traîne lorsqu'il s'agit de trouver de nouveaux produits répondant aux besoins de clients réguliers ou potentiels. La conférencière jette un éclairage pragmatique sur le développement de nouvelles offres et les éléments auxquels l'avocat devra être attentif.

## **Business-Development (sales): présentation d'un nouveau processus d'acquisition de clients (A)**

### **Jan Petke**

Face à une concurrence de plus en plus effrénée où il faut en découdre pour décrocher de nouveaux clients, il ne s'agit plus d'attendre passivement ou de répondre sans succès à des appels d'offres. Engagez désormais un processus qui vous permettra d'acquérir des clients avec un taux de réussite de 80%. Familiarisez-vous avec *un business development* qui stimulera votre croissance et qui vous montrera comment décrocher LE mandat dont vous rêviez depuis toujours. Une fois le mandat acquis, apprenez également à inclure d'autres associés.

## **Change-Management: gestion des changements dans les études d'avocats (approche méthodologique pour avocats) (A)**

### **Liane Allmann**

Rien n'arrête les changements: ils surviennent indépendamment de notre volonté. En procédant méthodiquement, on peut toutefois les anticiper. Les avocats et leurs collaborateurs peuvent alors les gérer professionnellement et en toute sérénité. Cette anticipation des changements répond toutefois à certaines conditions qui seront mises en évidence par la conférencière. En particulier, quels sont les processus que les associés de l'étude devront mettre en place, quelles sont les contraintes par lesquelles il faudra passer, etc.

## **Coaching pour avocats: dix règles fondamentales pour optimiser l'organisation de l'avocat (A)**

### **Johanna Busmann**

*Coaching* n'a généralement rien à faire dans un atelier juridique et peut donc, de prime abord, paraître plutôt insolite. D'un autre côté, il permet de corriger certaines mauvaises habitudes de l'avocat, en particulier si son organisation présente un potentiel d'amélioration. Les avocats ont des études, mais ne savent pas gérer une entreprise. Les avocats ont des collaborateurs, mais sont peu habiles dans la gestion du personnel. Les avocats sont réputés pour leur intelligence, mais sont vite perdus face à des questions organisationnelles. Un *coach* redéfinit, avec le

recul nécessaire, les rôles de chacun, les responsabilités à endosser, la gestion du temps et l'auto-organisation.

Inspirée d'un grand pragmatisme, la conférencière établit, avec une pointe d'humour, les dix règles fondamentales que l'avocat doit se fixer pour s'organiser plus efficacement.

### **Comment l'avocat décroche-t-il des mandats haut de gamme? (A)**

**Jan Petke**

On décèle, du côté des entreprises, une demande croissante de mandats qu'on pourrait qualifier de haut de gamme. Toutefois, peu d'études d'avocats arrivent à les décrocher. Cet atelier nourrit l'ambition de vous présenter un système d'acquisition conçu pour ce type d'affaires. À l'égard de votre client, vous vous positionnez comme un partenaire de confiance et dominerez votre secteur.

### **Comment l'avocat fidélise-t-il ses clients les plus importants – concept du *Key Client Development* (A)**

**Jan Petke**

La perte de clients qu'on pourrait qualifier d'importants n'entraîne pas seulement des conséquences financières désastreuses, mais compromet également la réputation de toute votre étude. Développer avec ce type de clients une relation de suivi personnalisé (concept du *Key Client Development*) s'avère primordial. Vous garantes, d'une part, la pérennité de votre étude et, d'autre part, contribuez à un meilleur rendement. Rien n'est plus fragile que la fidélité de vos clients, de sorte que vous aurez tout intérêt à la consolider. C'est exactement ce que vous apprendrez à faire dans cet atelier.

### **Dix conseils pratiques pour une meilleure gestion des collaborateurs (A)**

**Johanna Busmann**

En plus des délais à tenir et des mandats à décrocher, la gestion du personnel est la troisième des tâches les plus importantes dans une étude d'avocats. C'est souvent dans la manière de gérer ou motiver ses troupes que le chef fait quelque chose de faux, car les avocats n'ont pas reçu de formation à ce sujet.

Privilégiant le pragmatisme, cet atelier présentera dix conseils pratiques que tout avocat doit connaître.

### **Étude d'avocats 4.0: qu'est-ce qui est réalisable aujourd'hui? (A) – sponsorisé par les Éditions Stämpfli SA**

**Andreas Furrer/Peter Henschel**

Les défis à relever par les études d'avocats évoluent. À l'interne, les flux de travail subissent des changements radicaux et la rentabilité constitue un enjeu de taille. Le besoin de transparence entre associés n'est pas en reste, en particulier pour la mise en place de décomptes incitatifs. Les clients exigent eux aussi plus de clarté et des modèles de facturation alternatifs. Les moyens de communication avec les clients et toutes les parties prenantes évoluent de manière exponentielle.

Les études d'avocats auront tout intérêt à choisir des solutions qui répondent déjà à ces exigences de base. Les besoins concrets dépendent non seulement de la taille de l'étude, mais également des modèles d'entreprise et d'association choisis. Cet atelier vous aidera à trouver le logiciel qui répond le mieux à vos attentes. Enfin, les conférenciers vous indiqueront quels sont les produits standards qui donnent déjà pleinement satisfaction sur les points essentiels.

### **Fini avec les investissements IT onéreux (A) – sponsorisé par DQ Solutions**

**Dave Gleixner**

Grâce à un service informatique, les coûts en équipement et maintenance informatiques d'une étude peuvent être planifiés, et l'étude peut se concentrer sur ses tâches principales plutôt que devoir se préoccuper de détails informatiques. L'éventail de services d'un fournisseur doit couvrir tous les besoins informatiques d'une étude moderne, y compris la gestion des logiciels. Ces services informatiques peuvent être offerts et consommés sur place, soit à l'étude (*on-premises*) soit dans un nuage informatique (*cloud*).

Un partenaire compétent est responsable de toute l'infrastructure informatique de A à Z, ce qui comprend les applications de l'étude (*softwares*) comme les services de base qui vont de la téléphonie à la gestion, et la maintenance de tous les systèmes, y compris la sauvegarde des données (*backup*). Et ce la non seulement sous forme d'externalisation classique (*outsourcing*), connue depuis longtemps, mais bien sur la base d'une offre de services de gestion combinés standardisés qui peuvent être calculés et facturés par personne et par mois.

Les conférenciers démontrent dans cet atelier comment de tels services sont constitués et comment ils sont agencés et coordonnés ainsi que les raisons pour lesquelles DQ Solutions table sur des modules complètement transparents. Les coûts ICT mensuels pour l'infrastructure d'une étude d'avocats ainsi que les coûts de fonctionnement par utilisateur et par mois sont calculés au moyen d'exemple concret.

## **Gestion d'entreprise: les défis de l'avocat dans un marché en évolution – comment concilier éthique, efficacité et concurrence (A/F)**

### **Christoph Vaagt**

Gérer efficacement une étude d'avocats représente de plus en plus un défi de taille. Pour un avocat, comment concilier cette activité de gestion avec le cœur de la profession qui consiste à conseiller ou représenter un client? En d'autres termes, comment stimuler rentabilité et bien-être personnel, tout en équilibrant ces deux objectifs que tout semble opposer? Comment ont évolué ces notions et quelles sont les réponses apportées à ce jour? Riche de plus de 20 ans d'expérience dans le conseil auprès d'études d'avocats en Allemagne, Suisse, Europe continentale et au-delà, le conférencier aborde avec acuité les vastes questions qui se posent en matière de gestion d'études au XXI<sup>e</sup> siècle, quelle que soit leur taille. En fin de compte, les opportunités et nouveaux moyens techniques fournis par la transition numérique ne sont que l'un des aspects de l'évolution du marché. Celui-ci continuera de se déterminer par le positionnement de l'étude, elle-même caractérisée par l'expertise des avocats qui la composent, sa situation géographique et la clientèle qu'elle vise.

## **Instruments stratégiques pour un positionnement durable de l'avocat sur le marché (A)**

### **Johanna Busmann**

Comment se positionner durablement sur le marché? Ce que de nombreux avocats appellent des objectifs ne sont en réalité que des vœux pieux, à moins de les intégrer dans une stratégie cohérente à long terme. Or, en définir une à une les étapes est souvent perçu comme fastidieux, voire impossible à réaliser.

La conférencière expose, de manière pragmatique, les instruments de cette stratégie (Z.U.G.) ainsi que quelques idées et démarches simples à appliquer.

## **Introduction à Swisslex 4.0 (A/F) – sponsorisé par Swisslex – banque suisse de données juridiques SA**

### **Marc Bloch Sommer/Julien Besse**

Swisslex est le premier fournisseur d'informations juridiques sur le marché suisse. Le nouveau portail Swisslex 4.0 allie une technologie de pointe à des informations juridiques parfaitement structurées. Il repose sur un moteur de recherche développé par nos soins ainsi que des outils avancés de recherche et de classement des informations juridiques. Notre offre se distingue par la combinaison de technologies et de contenus utiles pour le travail juridique au quotidien. Avec Swisslex 4.0, nous vous fournissons un outil professionnel qui répondra à toutes vos exigences en matière d'efficacité et de rendement.

## **Je ne suis pas un intermédiaire financier – n'est-ce pas? (A/F)**

### **Peter Lutz/Didier de Montmollin**

L'Organisme d'autorégulation de la Fédération Suisse des Avocats et de la Fédération Suisse des Notaires exerce depuis une vingtaine d'années une surveillance juridique sur ses avocats et notaires affiliés qui agissent comme intermédiaires financiers. La démarcation entre les activités d'intermédiaire financier et les domaines professionnels traditionnels des avocats et des notaires soulève de nombreuses questions. Quand est-ce que je deviens un intermédiaire financier? Quand dois-je adhérer à un organisme d'autorégulation? Quelles évolutions réglementaires les lois LFin-LSFin apportent-elles aux avocats et notaires?

## **La justice en marche vers le numérique: une (r)évolution pour les avocats?**

### **Jacques Bühler/Jens Piesbergen**

Les autorités judiciaires cantonales et fédérales ont démarré l'année dernière, avec le soutien de la FSA, le projet Justitia 4.0. Dans cette présentation, les deux responsables de la direction de projet, Messieurs Jens Piesbergen et Jacques Bühler, vont vous montrer le chemin à parcourir pour arriver au dossier judiciaire numérique et les fonctionnalités de la future plateforme «Justitia.Swiss». Ils vont aussi vous expliquer les conséquences de cette transformation numérique pour le quotidien de l'avocat.

– <https://www.sav-fsa.ch/fr/aktuell/justitia-4.0.html>

– <https://www.his-programm.ch/fr/projets/Justitia-40>

## **La numérisation, oui, mais pragmatique (A/F) – sponsorisé par Octobit Sàrl et KITE SA**

### **Michael Facen/Nora Sailer**

Découvrez comment vous pouvez exploiter le plein potentiel des technologies existantes et innover soigneusement votre infrastructure informatique pour atteindre un niveau plus élevé de numérisation dans votre pratique:

- des idées qui suscitent la réflexion pour une numérisation pragmatique au-delà des *legal techs*
- la bonne dose de *cloud*: critères d'évaluation pour choisir la bonne offre
- exemples pratiques de bureautique: trucs et astuces dans Word pour faciliter votre travail sur les documents juridiques et les contrats

## **L'avocat et les assurances de protection juridique (A/F)**

### **Manfred Dähler/Pierre-Dominique Schupp**

La relation triangulaire entre le client – l'assurance de protection juridique – l'avocat est complexe. Les parties concernées la traitent différemment. Il en résulte des incertitudes et des incohérences. Les nouvelles recommandations à l'intention des avocats qui traitent avec les assureurs de protection juridique sont présentées et discutées.

## **La perception erronée de la réalité dans l'exercice de la profession d'avocat (A)**

### **Reiner Ponschab**

Vous est-il déjà arrivé d'engager un collaborateur parce qu'il avait des goûts similaires aux vôtres (c'est un passionné inconditionnel de Chopin, il a gravi en 4h05 le Cervin, c'est un féru d'histoire antique, etc.)? De plus, il a un charme irrésistible... Ou alors, sous la forme d'un biais d'optimisme, avez-vous déjà surestimé les chances de succès de votre client au procès, en comprenant après coup que vous n'aviez pas suffisamment tenu compte des faits litigieux et de leurs conséquences juridiques?

Cette perception erronée de la réalité trouve son origine dans la volonté d'établir rapidement un constat, avec des informations globales mais superficielles. Cette approche heuristique, où les biais cognitifs sont légion, s'oppose à une connaissance approfondie de l'affaire.

Cet atelier, inédit sur la matière qu'il propose, nous permettra d'examiner avec acuité ces erreurs, fréquentes dans l'exercice de notre profession. Le conférencier nous montrera comment les détecter et les éviter.

## **L'avocat face aux innovations (approche méthodologique) (A)**

### **Bruno Mascello**

Tant les entrepreneurs de PME que les services juridiques de grandes entreprises sont en permanence poussés à innover dans leurs activités, voire de les promouvoir activement. Cette pression pour un renouvellement continu se répercute également, de manière plus ou moins directe, aux fournisseurs et prestataires de services, telles que les études d'avocats. Que font aujourd'hui les services juridiques et quels sont les objectifs qui les animent? Quel rôle les études d'avocats jouent-elles dans la course à l'innovation et comment peuvent-elles soutenir au mieux leurs clients? Dans quels domaines l'étude d'avocats doit-elle impérativement agir, voire devancer la concurrence (p.ex. dans le recrutement de collaborateurs compétents)?

## **Legalvisio: comment tirer pleinement profit du numérique (A)**

### **Christian Solmecke**

Il y a dix ans déjà, M<sup>e</sup> Christian Solmecke, associé chez WILDE BEUGER SOLMECKE (wbs-law.de) a été victime de son propre succès. La cave louée par son étude à Cologne, dans laquelle il entassait des piles de dossiers imprimés, est vite devenue trop petite. Par nécessité, M<sup>e</sup> Solmecke s'est dès lors naturellement tourné vers le numérique. Cette transition a donné naissance à *Legalvisio*, premier logiciel pour avocats entièrement aménagé sur le *cloud*. L'application permet non seulement de travailler majoritairement à distance, mais également d'automatiser de nombreux flux de travail. En 2016, M<sup>e</sup> Solmecke s'est associé avec Scopevisio SA à Bonn et propose désormais (depuis fin 2018 sur [www.legalvisio.de](http://www.legalvisio.de)) un logiciel de gestion bureautique destiné à des études d'avocats en Allemagne, Autriche et Suisse. Lors de sa conférence, M<sup>e</sup> Solmecke évoquera les risques et opportunités d'un logiciel de *cloud*, tout en nous expliquant comment chaque avocat peut tirer profit de l'informatique pour l'exécution de ses mandats. Il présentera aussi des aides et des outils qui peuvent être exploités sans Legalvisio. Le conférencier est l'auteur d'un ouvrage paru en janvier 2019, intitulé «Legal tech: la transition numérique au sein des études d'avocats».

## **Le client au centre des préoccupations de l'avocat (A)**

### **Bruno Mascello**

Les avocats ont tendance à focaliser toute leur attention sur le combat juridique, en évacuant spontanément le ressenti du client. En forçant le trait, l'avocat n'est là que pour en découdre, sabre au clair. Or, pour trouver la solution idoine, il est souvent nécessaire de faire la synthèse entre la pensée analytique de l'avocat et celle, plus intuitive, du client (modèle du *design thinking*). Cet atelier nourrit l'ambition de replacer le client au centre des préoccupations. Qu'attend-il de son avocat? Pourquoi le perd-on? Comment (re)gagner sa confiance? Pourquoi considère-t-il un conseil juridique comme pertinent et, inversement, comment l'avocat peut-il le conseiller de manière plus ciblée? Fort de sa grande expérience, le prof. Mascello exposera quelques-uns des critères qui permettent d'obtenir, d'une part, la satisfaction du client et, d'autre part, sa fidélité à l'étude d'avocats, voire sa recommandation à d'autres clients.

### **Le secret de la force intérieure: la capacité de résilience de l'avocat (A) –**

sponsorisé par SWICA Organisation de santé

#### **Dieter Studer**

Il y a des avocats qui, malgré une importante surcharge de travail et les vicissitudes de la vie, affichent sans répit une santé de fer. Quel est leur secret? Les psychologues parlent de résilience. Il s'agit non seulement de faire face à une pression soutenue, mais surtout de rétablir rapidement son équilibre après une phase de tension. Cette capacité psychique à résister ne va pas de soi. L'enjeu de cet atelier est de se familiariser avec le concept de la résilience et de lui donner une place centrale dans l'exercice de notre profession. Le conférencier fournira plusieurs conseils pour relever en toute sérénité les enjeux du quotidien.

### **Le monde merveilleux des *legal techs* pour avocats (F)**

#### **Eric Eck**

Beaucoup de buzz, mais qui fait quoi vraiment? En analysant les offres d'emplois des grands cabinets américains ou anglais, on comprend bien le triptyque Extranet Client/Analyse assistée de documents/Automatisation. Quelle est aujourd'hui la situation en Suisse? Comment comprendre la maturité et la facilité d'utilisation d'une solution technologique en se basant sur son nombre d'utilisateurs (payants de préférence!) plutôt que sur les millions de cryptomonnaies levés par une start-up? Quel est le *Legal Digital Graal* pour intégrer aussi bien la pratique du droit que les opérations juridiques? Une démonstration d'automatisation de contrat nous conduira à une discussion ouverte et franche.

### **Le temps de l'avocat: une denrée rare (A) –**

sponsorisé par ALL CONSULTING SA

#### **Thomas Pöck**

Le temps est un véritable goulet d'étranglement dans la plupart des modèles commerciaux de fourniture de services. Se pose dès lors la question de savoir comment mieux gérer cette denrée rare. Les séances et autres réunions sont particulièrement chronophages (50-70% du temps). Répondent-elles toujours à une nécessité? Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur du temps investi? Le numérique n'offre-t-il pas de nouvelles possibilités de gestion plus efficaces? La conférence présente quelques idées inédites, tout en faisant le tour des applications qui permettent de mieux gérer son temps.

### **Le nouveau costume de l'avocat (A) – état des lieux de l'avocat au croisement entre la *legal tech* et les changements culturels –**

sponsorisé par les Éditions Stämpfli SA

#### **Guenther Dobrauz-Saldapenna**

Ce qui, il y a quelque temps, semblait représenter une menace sérieuse pour notre profession pourrait aujourd'hui se révéler comme une véritable opportunité.

La crainte de certains avocats d'être un jour remplacés par l'intelligence artificielle, des contrats intelligents et des robots est-elle réellement fondée?

Non, à condition d'envisager la *legal tech* dans un rapport de complémentarité, et non comme une source de concurrence redoutable. Grâce aux nouvelles technologies, les avocats s'affranchiront de plus en plus des tâches répétitives et rébarbatives, parvenant ainsi à focaliser toute leur attention sur des problèmes juridiques complexes.

Dans un monde globalisé où tout s'enchaîne à un rythme exponentiel, l'avocat doit relever de grands défis. Un examen approfondi et systématique des changements en cours est le meilleur moyen d'anticiper le costume que revêtira l'avocat de demain.

### **L'impact de la *legal tech* et de l'intelligence artificielle sur la profession d'avocat (A)**

#### **Markus Hartung**

Malgré tout le battage médiatique qui a été fait au sujet de la *legal tech*, de nombreux avocats ignorent de quelle manière la transition numérique impactera le marché juridique, l'organisation judiciaire et l'ensemble des professions juridiques. La discussion est d'autant plus ardue qu'on parle abondamment d'intelligence artificielle sans véritablement savoir de quoi il s'agit. Déclinée en cinq parties (perspectives, écosystème numérique, innovation, craintes et transition numérique), la conférence permettra également de poser quelques pronostics sur l'avenir de la profession d'avocat.

### **L'USP (Unique Selling Proposition) – approche axée sur la personne (A)**

#### **Bruno Mascello**

Que reste-t-il aux avocats si tout se veut technologique parce que les choses se font effectivement plus rapidement, à moindre coût et plus efficacement? Focaliser toute son attention sur la technologie méconnaît cependant le principe qu'il y aura toujours des personnes qui travaillent, prennent des décisions et consomment. En fin de compte, tant les collaborateurs de l'étude que les clients qui leur accordent leur confiance doivent être des individus pleinement satisfaits. Même à l'ère du numérique, cette satis-

faction mutuelle reste un enjeu de taille. Les techniques de conduite des collaborateurs, de communication, de présentation et de négociation avec les clients joueront un rôle toujours plus important. Ils constitueront même des atouts majeurs face à la concurrence.

### **Legal tech en application (A/E)**

#### **Manuel Meyer/David Schwaninger**

L'atelier vise à démontrer les capacités et les limites actuelles des produits *legal tech*. Des fournisseurs de *legal tech* se présenteront, montreront leurs produits et les rapprocheront du public. Finalement, les fournisseurs participants se concurrenceront avec leurs produits *legal tech* dans le cadre d'un *Shoot-Out*.

### **Lorsque l'avocat devient médiateur en droit de la famille (A/F)**

#### **Roman Manser/Catherine Ming**

Confrontés à un différend familial, les clients sont de plus en plus disposés à faire appel à un médiateur. La médiation s'inscrit désormais comme un mécanisme à part entière dans la résolution extrajudiciaire des litiges. Le rôle de l'avocat, essentiel, mérite d'être clarifié. Cet atelier présente des cas de médiation dans tous les domaines du droit de la famille (autorité parentale, entretien, attribution des enfants, régime matrimonial, etc.) et montre comment les avocats peuvent y exercer à bon escient leur influence. Une attention particulière sera portée aux éventuels conflits d'intérêts, en raison des contours souvent flous entre le mandat d'avocat et celui de médiateur.

### **Nouveaux plans de prévoyance «1e» pour avocats (A) – sponsorisé par Credit Suisse (Suisse) SA**

#### **Markus Stierli/Bernhard Heusser**

En référence à l'art. 1e OPP 2, les nouveaux plans de prévoyance intitulés «1e» répondent au souhait commun à plus de flexibilité et de liberté. En tant qu'assuré, ils vous permettent de choisir sous votre propre responsabilité une stratégie d'investissement, en fonction de votre capacité et souhait à prendre des risques. L'un des objectifs de cet atelier est d'en apprendre plus sur l'utilisation de la part subobligatoire en matière de prévoyance, avec un produit d'épargne intégré dans une solution bancaire en Suisse.

### **Offres de fournisseurs de cloud et présentation des contrats-types de la FSA (A)**

#### **Julia Bhend/Adrian Hässig/Wolfgang Straub**

En tenant compte des résultats collectés lors de l'enquête que la FSA a menée auprès de ses membres en 2018, notre fédération a défini un certain nombre de conditions minimales à remplir par les fournisseurs de *cloud* intéressés. Nos membres ont donc, pour la première fois, reçu une liste des fournisseurs qui répondent aux exigences posées par la FSA. M<sup>rs</sup> Wolfgang Straub, Adrian Hässig et Julia Bhend nous ont accompagnés dans cet ambitieux projet. Ils en présenteront les principales étapes ainsi que les résultats obtenus. Les conférenciers exposeront les points auxquels les avocats devront être attentifs lorsqu'ils reçoivent l'offre de l'un des fournisseurs et montreront comment exploiter au mieux les contrats-types préparés à l'intention des membres de la FSA.

### **Organisation et gestion des collaborateurs à l'ère de la legal tech (A)**

#### **Markus Hartung**

On se limite souvent à corréliser la transition numérique au développement du marché juridique et des études d'avocats. S'il est vrai que le numérique révolutionnera radicalement les professions juridiques, les enjeux du quotidien continueront de soulever des questions pragmatiques fort anciennes: comment gérer efficacement son étude et ses collaborateurs, les motiver et faire face aux changements qui nous attendent? La conduite des collaborateurs est fondamentalement différente dans les études qui ne sont pas encore passées au numérique. En outre, les attentes de jeunes avocats-collaborateurs (les générations Y et Z) diffèrent aussi des associés plus âgés. Le conférencier engage quelques lignes de fond qui permettront d'anticiper en toute sérénité le tumulte des prochaines années.

### **Plateformes d'avocats: ce qu'il faut considérer comme avocat (A)**

#### **Roland Köchli**

Les plateformes d'avocats en ligne poussent actuellement comme des champignons. Du simple «annuaire téléphonique d'avocats» aux plateformes sur lesquelles l'ensemble du traitement des mandats, y compris la facturation, est traité, il existe toutes les variantes. Du point de vue de l'avocat, il y a beaucoup d'éléments à considérer avant de rejoindre une telle plateforme. L'un des auteurs présente le document de la FSA sur les plateformes juridiques et se réfère aux aspects pratiques.

### **Présentation de l'avis de droit sur l'utilisation du cloud par les avocats (A)**

#### **Christian Schwarzenegger/Damian George**

Les études d'avocats modernes font de plus en plus appel à des fournisseurs de *cloud* pour traiter, enregistrer et archiver leurs documents. L'exploitation de tels services suscite toutefois de nombreuses questions, en particulier s'agissant du secret professionnel. Dans ce contexte, la FSA a chargé le *Center for Information Technology, Society and Law (ITSL)* de l'Université de Zurich d'explorer en profondeur le cadre juridique régissant l'utilisation du *cloud* par les avocats. Il s'agissait, d'une part, de se prononcer sur la question de savoir si le *cloud* violait le secret professionnel tel que prévu à l'art. 321 CP et, d'autre part, si et à quelles conditions l'utilisation du *cloud* était compatible avec le droit de la protection des données. Le prof. Christian Schwarzenegger, lui-même avocat, et Damian George, avocat également, nous présenteront une synthèse de leur avis de droit.

### **Réseaux sociaux pour avocats: risques et opportunités (A)**

#### **Priscilla Schürch**

Les réseaux sociaux font partie intégrante de notre société. Les agences de publicité ont compris depuis longtemps l'aura médiatique que pouvaient projeter les *social media influencers*. D'un autre côté, le risque de violer certaines règles juridiques ne doit pas être négligé. La question des réseaux sociaux se pose également avec acuité pour les avocats, ne serait-ce que pour améliorer le *marketing* de leur étude. Priscilla Schürch, Master en droit, est l'une de ces personnalités du web dont le site *thechicadvocate.com* est suivi par de nombreux *followers*. Cette conférence inédite, intéressante parce qu'elle est donnée par une juriste, met en lumière les risques et opportunités des réseaux sociaux, sur la base d'exemples concrets qui font le tour du cadre juridique.

### **Site internet pour études d'avocats: comment concilier information fiable et objectifs commerciaux? (A)**

#### **Liane Allmann**

Développer son site est souvent perçu, par les études d'avocats, comme un défi insurmontable. Quelle est la personne la mieux placée pour se prononcer sur le fond et la forme du site? Quelles valeurs doit-il véhiculer et peut-il nourrir des objectifs de nature commerciale? Qui traite ces questions essentielles avec le *web designer*, quel est

l'interlocuteur de référence pour l'étude et comment lui expliquer les spécificités de la profession d'avocat? C'est à cette série de questions que répondra Liane Allmann, hautement spécialisée dans ce type de projet.

### **Soutien aux procès par la recherche de patrimoine: détermination des valeurs cachées pour la réalisation de droits civils (A)**

#### **Louis Wonderly**

Louis Wonderly, fondateur et directeur de Paladin Associates Sàrl à Munich ([www.paladin-associates.com](http://www.paladin-associates.com)) présente, à l'aide d'exemples pratiques, le travail accompli de clients internationaux et de cabinets d'avocats dans le domaine de la recherche patrimoniale mondiale. Son travail d'assistance en matière de contentieux porte principalement sur les procédures civiles et d'arbitrage internationales ainsi que sur les procédures d'insolvabilité et les affaires de fraude à l'investissement, de détournement de fonds et de corruption.

### **Story Power: un modèle inédit de communication pour avocats (A)**

#### **Ludwig Lingg**

Pour de nombreux clients, les procédures judiciaires ou les phases de négociation représentent des terres inconnues, aux contours particulièrement flous. Le jargon juridique et la manière d'agir dans ce nouveau monde étrange paraissent obscurs. En outre, même si l'avocat y est exercé professionnellement, la complexité des faits rend la communication ardue. L'un des meilleurs moyens d'y remédier est de contextualiser l'affaire avec des exemples concrets. Ils aident le client, par association d'idées, à comprendre de quoi il retourne.

Lorsque le client est insatisfait de l'issue du procès et que l'avocat applique un protocole de communication adéquat, il y a de fortes chances que le client revienne à l'étude pour une nouvelle affaire. Là aussi, contextualiser avec des exemples concrets permet de tout relativiser.

C'est ce que le conférencier décrit dans son dernier ouvrage intitulé «*Story Power*». Ludwig Lingg nous expliquera l'enjeu de ce type de communication et comment le mettre en œuvre, avec des moyens réalisables par tout un chacun.

## **Transition numérique des services juridiques: réorganisation des études et autres pistes (A)**

### **Bruno Mascello**

La transition numérique impacte l'étude d'avocats à de nombreux égards: de nouveaux concurrents émergent sur le marché juridique, des modèles commerciaux alternatifs sont en train d'être testés, les clients sont devenus nettement plus exigeants dans la qualité du service et souhaitent davantage de produits disponibles au téléchargement. La gestion du personnel d'une étude est elle aussi en pleine mutation. Les anciens modèles d'entreprise subissent d'importantes pressions, alors que les volontés d'économiser à tout prix et d'ajuster en permanence les relations avec les partenaires externes arrivent elles aussi à leurs limites. Dans ce nouveau contexte, quelles sont les stratégies à mettre en place? Quels sont les critères de référence? Que reste-t-il de la relation de confiance entre l'avocat et son client?

## **Une mauvaise gestion entraîne des dommages corporels (A)**

### **Melanie Wicht**

Les facultés de droit n'enseignent pas l'art de gérer une étude d'avocats, et cette matière ne figure pas aux examens du brevet d'avocat. Le style employé par les associés qui assument la direction d'une étude pourra entraîner, du côté des collaborateurs, d'amères frustrations, un *turnover* important, des *burn out* ou d'autres problèmes de santé. Ces éléments ont un impact direct sur le rendement de l'étude, et les associés seront les premiers à en être pénalisés. Cet atelier présente quelques clés pour améliorer la gestion d'une étude et motiver ses collaborateurs, dans un environnement propice au travail et à la santé.

## **Un sommeil sain pour une pleine efficacité (approche épistémologique) (A) – sponsorisé par SWICA Organisation de santé**

### **Michaela Hausmann**

On le sait, un sommeil sain et réparateur est essentiel au bien-être physique et mental. Pourtant, une personne sur quatre éprouve des difficultés à s'endormir ou passe par des nuits agitées. Grâce à cette présentation de 60 minutes, nous vous montrerons en quoi consiste un sommeil réparateur, là où il est perturbé et à quel type de dormeur vous appartenez. Nous vous exposerons brièvement ce que montre un relevé du pouls durant 72 heures. Cette approche épistémologique du sommeil décrit l'interaction entre les phases de stress et de récupération, fournissant des informations précieuses sur la qualité du sommeil et la récupération.

## **Vitalité et productivité de l'avocat (A)**

### **Christine Thanner**

Pour les avocats, il est essentiel que leurs performances physiques et mentales fonctionnent de manière optimale afin d'assurer une productivité maximale. La plupart d'entre nous savent également que notre corps est piloté par des régulateurs qui ont pour mission d'équilibrer nos activités corporelles, psychiques et cérébrales. Ces régulateurs sont constamment en éveil, en particulier pour maintenir notre énergie, efficacité, endurance, vitalité, mémoire et concentration. Ainsi, tous les avocats qui vivent à 100 à l'heure (parce que c'est souvent ce qu'on leur demande) devraient apprendre à mieux connaître ces «régulateurs». Plongez-vous dans l'univers passionnant de cet atelier, en vous familiarisant avec tout ce qui se passe dans votre corps et votre cerveau.

La conférencière développera des connaissances et des idées inédites que vous pourrez mettre en place dans la vie de tous les jours. Votre rendement dans les enjeux du quotidien n'en sera que renforcé.

## **Vos données sont précieuses? Protégez-les! Plaidoyer pour la sécurité et l'accessibilité de vos données (A/F) – sponsorisé par Cybernatus SA, société du groupe Ofac**

### **Olivier Bosson**

Hébergement sécurisé, protection des données, redondance des systèmes, itinérance – accès mobiles, services clés en main, évolutivité, maîtrise des coûts.

## Répertoire alphabétique des conférenciers

- *Aebi-Müller* Regina, docteur en droit, prof. de droit privé et de droit privé comparé à l'Université de Lucerne, Frohburgstrasse 3, case postale 4466, 6002 Lucerne, 041 229 54 00, regina.aebi@unilu.ch
- *Allmann* Liane, économiste d'entreprise diplômé, Kitty & Cie., Friedhofstrasse 10, 15528 D-Spreehagen, +49 33 633 694 444, allmann@kitty-cie.de
- *Altenburger* Peter, docteur en droit, ALTENBURGER LTD legal + tax, Seestrasse 39, 8700 Küsnacht-Zurich, 058 810 22 22, altenburger@altenburger.ch
- *Becker* Joëlle, avocate, Sigma Legal, 10, Rue de Berne, 1201 Genève, 022 715 00 55, joelle.becker@sigmalegal.ch
- *Berger* Max B., avocat spécialiste FSA en droit, avocat spécialiste FSA en droit de la RC et des assurances, Advokatur Berger, Amthausgasse 1, 3011 Berne, 031 311 38 58, mail@advokatur-berger.ch
- *Besse* Julien, MLaw, Swisslex – banque suisse de données juridiques SA, 21, Rue du Mont-Blanc, 1201 Genève, 022 909 27 40, JBesse@swisslex.ch
- *Bhend* Julia, Probst Partner SA, Bahnhofplatz 18, 8401 Winterthur, 052 269 14 00, julia.bhend@probstpartner.ch
- *Bloch Sommer* Marc, licencié en droit, Swisslex – banque suisse de données juridiques SA, Schaffhauserstrasse 418, 8050 Zurich, 044 365 32 32, mbloch@swisslex.ch
- *Bosson*, Olivier, Manager IT, Groupe Ofac, 7, Pédro-Meylan, 1208 Genève, 022 718 98 00, bosson@ofac.ch
- *Bruchez* Christian, avocat, membre de la commission spécialisée FSA en droit du travail, WAEBER AVOCATS, 12, Rue Verdaine, case postale 3647, 1211 Genève 3, 022 312 35 55, cb@waeberavocats.ch
- *Bühler* Jacques, docteur en droit, Secrétaire général adjoint du Tribunal fédéral, 29, Av. du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14, 021 318 91 04, jacques.buehler@bger.ch
- *Bühler* Simon, docteur en droit, Niederer Kraft & Frey SA, Bahnhofstrasse 53, 8001 Zurich, 058 800 80 00, simon.buehler@nkf.ch
- *Busmann* Johanna, busmann training, Johann-Mohr-Weg 8, 22763 D-Hambourg, +49 40 89 27 22, info@busmann-training.de
- *Calame* Richard, docteur en droit, président de la commission spécialisée FSA en droit de la construction et de l'immobilier (A/F), SPLC Avocats & Notaires, 9, Rue du Trésor, case postale 2232, 2001 Neuchâtel 1, 032 729 02 02, splc@splc.ch
- *Carron* Benoît, docteur en droit, membre de la commission spécialisée FSA en droit de la construction et de l'immobilier, Bonnard Lawson, 11, Rue du Général-Dufour, 1204 Genève, 022 322 25 00, bc@ilf.ch
- *Chabloz* Isabelle, docteur en droit, prof. associée à UniDistance, FRORIEP Legal SA (of Counsel), Grafenastrasse 5, 6302 Zoug, 041 710 60 00, isabelle.chabloz@unidistance.ch
- *Chanson* Georges, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Chanson Wille, Bodmerstrasse 10, case postale 1605, 8027 Zurich, 044 201 10 36, chanson@arbeitsrechtler.ch
- *Clemetson* Caroline, docteur en droit, Schellenberg Wittmer Ltd., 15 bis, Rue des Alpes, case postale 2088, 1211 Genève, 022 707 80 00, caroline.clemetson@swlegal.ch
- *Collart* Jean-Louis, avocat, MENTHA Avocats, 4, Rue de l'Athénée, case postale 330, 1211 Genève 12, 022 311 22 23, jl.collart@mentha.ch
- *Comtesse* Louis, Directeur général, Cybernatus SA, Laupenstrasse 11, 3176 Neuchâtel, 079 624 60 39, louis.comtesse@cybernatus.ch
- *Conod* Philippe, docteur en droit, membre de la commission spécialisée FSA en droit du bail, Étude HCML, Galerie St-François A, case postale 6451, 1002 Lausanne, 021 311 05 05, conod-avocat@vtxnet.ch
- *Corminboeuf Harari* Corinne, avocate, LHA avocats, 100, Rue du Rhône, case postale 3403, 1211 Genève 3, 022 819 15 15, ccorminboeuf@lha.ch
- *Dähler* Manfred, avocat, Dähler & Lippuner, Poststrasse 12, 9000 Saint-Gall, 071 227 11 30, daehler@advodaehler.ch
- *de Montmollin* Didier, avocat, membre du conseil OAR FSA/FSN, DGE Avocats, 6, Rue Bartholoni, case postale 5210, 1211 Genève, 022 761 66 66, didier.demontmollin@dgepartners.com
- *Défago Gaudin* Valérie, docteur en droit, prof. ordinaire à l'Université de Neuchâtel, chaire de droit administratif, avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel, 032 718 15 48, valerie.defago@unine.ch
- *Degni* Pierluca, avocat, Archipel, 11, route de Chêne, 1207 Genève, 022 722 05 40, pldegni@archipel-law.com
- *Dobrauz-Saldapenna* Guenther, docteur en droit, Partner & Leader PwC Legal Switzerland, Birchstrasse 160, 8050 Zurich, 058 792 14 97, guenther.dobrauz@ch.pwc.com
- *Dürr* David, docteur en droit, prof. titulaire de droit privé et de théorie du droit à l'Université de Zurich, SwissLegal Dürr + Partner, Centralbahnstrasse 7, case postale 206, 4010 Bâle, 061 205 93 93, duerr@swisslegal.ch
- *Eck* Eric, Guirbaden – Principal, 079 191 40 00, eric.eck@guirbaden.com

# Répertoire alphabétique des conférenciers

- **Eitel** Paul, docteur en droit, avocat spécialiste FSA en droit des successions, prof. de droit privé, de la famille et des successions à l'Université de Lucerne, Bracher Spieler Schönberg Eitel Rechsteiner, Weissensteinstrasse 15, case postale 130, 4503 Soleure, 032 625 95 17, paul.eitel@bracheranwaelte.ch
- **Ender** Thomas, docteur en droit, avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, Baur Hürlimann SA, Oberstadtstrasse 7, case postale 2060, 5402 Baden, 056 200 07 07, thomas.ender@bhlaw.ch
- **Etienne** Joane, MLaw, Schellenberg Wittmer SA, Löwenstrasse 19, case postale 2201, 8021 Zurich, 044 215 52 52, joane.etienne@swlegal.ch
- **Facen** Michael, KITE SA, Sempacherstrasse 12, 8032 Zurich, 044 533 43 01, michael.facen@kite-ag.ch
- **Fournier** Jacques, docteur en droit, membre de la commission spécialisée FSA en droit de la construction et de l'immobilier, 43, Rue de Lausanne, 1950 Sion 2, 027 323 10 02, jacques.fournier@nendavocat.ch
- **Frauenfelder** Jakob, avocat, Sameli Thür Rechtsanwältin, Bahnhofstrasse 58, 8001 Zurich, 044 218 60 01, frauenfelder@bahnhofstrasse58.ch
- **Frick** Markus, docteur en droit, Walder Wyss SA, Seefeldstrasse 123, 8034 Zurich, 058 658 56 27, markus.frick@walderwyss.com
- **Friedrich** Alain, MLaw, avocat, Lex Futura SA, Platz 4, 6039 Root D4, 041 541 92 21, alain.friedrich@lexfutura.ch
- **Furrer** Andreas, prof. docteur en droit, MME Legal SA, Zollstrasse 62, case postale 1758, 8031 Zurich, 044 254 99 66, andreas.furrer@mme.ch
- **Gasser** Dominik, avocat, LGP LUGINBÜHL GASSER + PARTNER/Rechtsanwälte und Notare, Länggassstrasse 7, case postale 7161, 3001 Berne, 031 300 37 00, dominik.gasser@lgplaw.ch
- **George** Damian, MLaw, avocat, chaire de droit de l'information et de la communication, Université de Zurich, Rämistrasse 74/49, 8001 Zurich, 044 634 59 98, damian.george@rwi.uzh.ch
- **Gillieron** Hubert Orso, avocat, Baker & McKenzie, 5, Rue Pedro-Meylan, 1208 Genève, 022 707 98 35, hubert.gillieron@bakermckenzie.com
- **Gläser** Tobias, Glaswerk Consulting Sàrl – Branding & Marketing, Dynamostrasse 17, 5400 Baden, 056 534 01 04, tobias.glaeser@glaswerkconsulting.com
- **Gleixner** Dave, Member of Executive Board DQ Solutions, Apple Authorized Enterprise Reseller, Seidenstrasse 4, 8304 Wallisellen, dgleixner@dq-solutions.ch
- **Gordon** Clara-Ann, avocate, LL.M., Niederer Kraft & Frey SA, Bahnhofstrasse 53, 8001 Zurich, 058 800 84 26, clara-ann.gordon@nkf.ch
- **Guignard** Daniel, docteur en droit, avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, Gross & Associés Avocats, 20, avenue des Mousquines, case postale 805, 1001 Lausanne, 021 320 22 65, daniel.guignard@gross-law.ch
- **Gurtner** Nicolas, avocat, Canonica & Associés, 2, Rue François Bellot, 1206 Genève, 022 347 47 47, ngu@canonica-law.ch
- **Hartung** Markus, avocat, directeur fondateur du Bucerius Center on the Legal Profession à la Bucerius Law School de Hambourg, bureau Berlin: Neue Schönhauser Str. 13, 10178 D-Berlin, +49 172 2914839, markus.hartung@law-school.de
- **Hässig** Adrian, afondo consulting Sàrl, Schwarztorstrasse 26, 3007 Berne, 079 414 75 67, ah@afondo.ch
- **Hausmann** Michaela, dipl. méd., pratique familiale MZ Brugg, Fröhlichstrasse 5, 5200 Brugg, 056 462 57 80, info@hausarztmzb.ch
- **Henschel** Peter, MME Legal, Managing Director Compliance, Gubelstrasse 11, case postale 7613, 6302 Zoug, 041 726 99 66, peter.henschel@mme.ch
- **Heusser** Bernhard, Credit Suisse (Suisse) SA, Uetlibergstrasse 233, 8070 Zurich, 044 229 40 42, bernhard.heusser@credit-suisse.com
- **Hohenauer** Fabien, docteur en droit, HDC/ Étude d'avocats/Law firm, 2bis, avenue Auguste Tissot, case postale 851, 1001 Lausanne, 021 310 73 10, hohenauer@hdclegal.ch
- **Hulliger** Urban, docteur en droit, avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, Rohrer Müller Partner SA, General Guisan-Quai 32, 8002 Zurich, 044 206 22 11, hulliger@rmp.ch
- **Hunkeler** Daniel, docteur en droit, BAUR HÜRLIMANN SA, Oberstadtstrasse 7, case postale 2060, 5402 Baden, 056 200 07 07, daniel.hunkeler@bhlaw.ch
- **Jeanneret** Yvan, docteur en droit, prof. ordinaire au département de droit pénal à l'Université de Genève, Keppeler Avocats, 15, Rue Ferdinand-Hodler, case postale 6090, 1211 Genève, 022 718 61 61, jeanneret@keplaw.ch
- **Jeker** Konrad, avocat spécialiste FSA en droit pénal, Gressly Rechtsanwälte, Bielstrasse 8, case postale 663, 4502 Soleure, 032 626 33 55, jeker@gressly-rechtsanwaelte.ch
- **Joller** Gallus, docteur en droit, Troller Hitz Troller, Schweizerhofquai 2, case postale 4263, 6002 Lucerne, 041 417 40 05, joller@trollerlaw.ch
- **Joset** Alain, avocat spécialiste FSA en droit pénal, Neidhart Vollenweider Joset Stoll Gysin Marbot, Advokatur und Notariat, Gitterlistrasse 8, case postale 215, 4410 Liestal, 061 921 50 58, alain.joset@baselrecht.ch

# Répertoire alphabétique des conférenciers

- **Kahil-Wolff Hummer** Bettina, prof. ordinaire à l'Université de Lausanne, faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, bâtiment Internef 424, 1015 Lausanne-Dorigny, 021 692 28 02, Bettina.Hummer@unil.ch
- **Kieser** Ueli, docteur en droit, prof. de droit de la sécurité sociale à l'Université de Berne et de droit de la santé à l'Université de Saint-Gall, KSPartner, Ulrichstrasse 14, 8032 Zurich, 044 388 57 57, ukieser@kspartner.ch
- **Kind** Christian, prof. docteur méd., ancien président du Comité central d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales, Oberhofstettenstr. 60 B, 9012 Saint-Gall, 071 278 38 43, christian.kind@bluewin.ch
- **Köchli** Roland, avocat, président de la commission pour la numérisation de la FSA, ALTENBURGER LTD legal + tax, Seestrasse 39, 8700 Küsnacht-Zurich, 058 810 22 22, koechli@altenburger.ch
- **Krauskopf**, Florence, Juge, Cour de justice, Chambre administrative, Rue St-Léger 10, 1205 Genève, 022 388 23 30
- **Lauber** Michael, procureur général, Ministère public de la Confédération (MPC), Taubenstrasse 16, 3003 Berne, 058 462 45 01, michael.lauber@ba.admin.ch
- **Lingg** Ludwig, expert business, Im Lot 10, 8610 Uster, 044 994 5712, info@ludwiglingg.ch
- **Logoz** François, docteur en droit, membre de la commission spécialisée FSA en droit des successions, Gross & Associés, 20, avenue des Mousquines, case postale 805, 1001 Lausanne, 021 320 22 65, flogoz@gross-law.ch
- **Lübbe-Wolff** Gertrude, docteur en droit, prof. à l'Université de Bielefeld, institut du droit public, 33615 D-Bielefeld, +49 521 106 43 86, gertrude.luebbe-wolff@uni-bielefeld.de
- **Lutz** Peter, docteur en droit, LL.M., président OAR FSA/FSN, Lutz Partner Rechtsanwälte SA, Stockerstrasse 34, case postale 905, 8027 Zurich, 044 368 50 50, peter.lutz@lutz-partner.ch
- **Manser** Roman, avocat, notaire et médiateur FSA, président de la commission spécialisée de médiation FSA, Notariat Manser, Schloss-Strasse 1, 2560 Nidau, 032 332 97 87, manser@notariat-manser.ch
- **Mascello** Bruno, docteur en droit, LL.M., avocat, EMBA HSG, prof. de droit commercial et gestion juridique à l'Université de Saint-Gall, directeur adjoint de l'Executive School of Management, Technology and Law (ES-HSG), Holzstrasse 15, 9010 Saint-Gall, 071 224 74 99, bruno.mascello@unisg.ch
- **Maugué** Eric, avocat, avocat spécialiste FSA en droit de la RC et des assurances, Waeber Avocats, 12, Rue Verdaine, case postale 3647, 1211 Genève 3, 022 312 35 55, em@waeberavocats.ch
- **Melunovic** Kenad, avocat, avocat spécialiste FSA en droit pénal, imkp, Buchserstrasse 12, 5000 Aarau, 062 832 70 20, melunovic@imkp.ch
- **Mettler** Simon, MLaw, avocat, médiateur FSA, Trachsel Bortolani Partner Rechtsanwälte & Mediatoren, Trigondorf, Heuelstrasse 21, 8032 Zurich, 043 222 62 62, mettler@trigondorf.ch
- **Meyer** Manuel, docteur en droit, membre de la commission de la numérisation de la FSA, Baker & McKenzie Zurich, Holbeinstrasse 30, case postale, 8034 Zurich, 044 384 14 14, manuel.meyer@bakermckenzie.com
- **Meyer** Ulrich, prof. docteur en droit, avocat, président du Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14, 021 318 91 11, ulrich.meyer@bger.ch
- **Meylan** Théo, avocat, Lenz & Staehelin, 58, Av. de Rhodanie, 1007 Lausanne, 058 450 70 00, theo.meylan@lenzstaehelin.com
- **Ming** Catherine, avocate, médiatrice FSA, MING HALPERIN BURGER INAUDI, 5, avenue Léon-Gaud, 1206 Genève, 022 839 70 00, cming@avocats.ch
- **Monnard Séchaud** Corinne, avocate spécialiste FSA en droit de la RC et des assurances, Rusconi & Associés, 4, Rue de la Paix, case postale 7268, 1002 Lausanne, 021 321 50 80, c.monnardsechaud@rusconi-avocats.ch
- **Muster** Eric, docteur en droit, Rusconi & Associés, 4, Rue de la Paix, case postale 7268, 1002 Lausanne, 021 321 50 80, e.muster@rusconi-avocats.ch
- **Nussbaumer** Arnaud, avocat, Lenz & Staehelin, 30, route de Chêne, case postale 6165, 1211 Genève 6, 058 450 70 00, arnaud.nussbaumer@lenzstaehelin.com
- **Pannatier Kessler** Delphine, docteur en droit, Étude Pannatier & Quinodoz SA, 4, Rue de Stade, 1950 Sion, 027 203 66 77, delphine.pannatierkessler@etude-pannatier.ch
- **Petke** Jan, The Art of High Ticket Sales, Petke BD Training Technologies, www.janpetke.com, www.highticket.janpetke.com, +49 176 568 97 223, Jan.petke@janpetke.com
- **Pfersich** Kai, The Value Company, Marienstrasse 4, 74354 D-Besigheim, +49 7143 871333, Kai.Pfersich@TheValueCompany.de
- **Pfister** Loïc, docteur en droit, LPPV avocats, 17, Rue de Genève, case postale 6759, 1002 Lausanne, 021 533 30 30, pfister@lppvlaw.ch
- **Piesbergen** Jens, Programm-Manager HIS und Justitia 4.0, www.justitia40.swiss, 079 473 87 56, jens.piesbergen@kkjpd.ch
- **Pöck** Thomas, docteur en droit, rethink!meeting, rethink!management SA, 079 307 23 77, thomas@poeck.ch

## Répertoire alphabétique des conférenciers

- **Poledna** Tomas, docteur en droit, prof. titulaire de droit public à l'Université de Zurich, Poledna RC, Limmatquai 58, 8001 Zurich, 043 233 40 33, poledna@poledna.legal
- **Ponschab** Reiner, docteur en droit, avocat et médiateur, business coach, Ponschab & Partner Mediatoren, Kirchplatz 9a, 82049 D-Pullach bei München, +49 179 222 093, ponschab@ponschab-partner.com
- **Reetz** Peter, PD docteur en droit, avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, Reetz Sohm Rechtsanwälte, Obere Wiltisgasse 52, case postale 441, 8700 Küsnacht, 044 421 10 00, peter.reetz@reetz-sohm.ch
- **Rey** Alexander, avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, Binder Rechtsanwälte, Langhaus 3, 5400 Baden, 056 204 02 00, alexander.rey@binderlegal.ch
- **Ruckstuhl** Niklaus, docteur en droit, président de la commission spécialisée FSA en droit pénal (A), prof. titulaire de droit de la procédure pénale à l'Université de Bâle, Advokatur Landi Ruckstuhl Sami, Oberwilerstrasse 3, 4123 Allschwil, 061 486 60 60, niklaus.ruckstuhl@bluewin.ch
- **Rutishauser** Christian M., Père, actuel supérieur Provincial de la Province Jésuite de Suisse, Hirschengraben 74, 8001 Zurich, 044 266 21 12, provinzialat.hel@jesuiten.org
- **Sailer** Nora, Octobit Sàrl, Technoparkstrasse 1, 8005 Zurich, 044 445 39 99, nora.sailer@octobit.ch
- **Salzmann** Patrik, avocat, Nater Dallafior Rechtsanwälte SA, Hottingerstrasse 21, 8024 Zurich, 044 250 45 60, salzmann@naterdallafior.ch
- **Santschi Kallay** Mascha, docteur en droit, epartners Rechtsanwälte SA, Puls 5, Hardturmstrasse 11, 8005 Zurich, 043 268 87 77, mascha.santschi@epartners.ch
- **Schilter** Irène, docteur en droit, Schilter Rechtsanwälte Sàrl, Chamerstrasse 170, 6300 Zoug, 041 720 19 19, i.schilter@schilterlaw.ch
- **Schupp** Pierre-Dominique, docteur en droit, Rusconi & Associés, 4, Rue de la Paix, case postale 7268, 1002 Lausanne 14, 021 321 50 80, p-d.schupp@rusconi-avocats.ch
- **Schürch** Priscilla, MLaw, www.thechicadvocate.com, Studhaldenstrasse 21, 6005 Lucerne, 079 531 09 27, priscilla@thechicadvocate.com
- **Schwaibold** Matthias, docteur en droit, Rutschmann Schwaibold Partner, Dufourstrasse 48, case postale 269, 8024 Zurich, 044 217 70 10, m.schwaibold@rsplaw.ch
- **Schwaninger** David, LL.M., avocat, membre de la commission de la numérisation de la FSA, Blum & Grob Rechtsanwälte SA, Neumühlequai 6, case postale, 8021 Zurich, 058 320 00 00, d.schwaninger@blumgrob.ch
- **Schwarz** Jörg, docteur en droit, prof. titulaire de droit privé à l'Université de Lucerne, Fellmann Tschümperlin Lötscher SA, Löwenstrasse 3, 6000 Lucerne 6, 041 419 30 30, j.schwarz@fellmann-partner.ch
- **Schwarzenegger** Christian, docteur en droit, prof. à l'Université de Zurich, institut du droit pénal, dpp et criminologique, Rämistrasse 74/49, 8001 Zurich, 044 634 30 65, christian.schwarzenegger@rwi.uzh.ch
- **Sheybani** Roxane, avocate, MSS Law, 1, Rue de Chantepoulet, 1201 Genève, 022 715 08 08, roxane.sheybani@msslaw.ch
- **Sohrabi** Mitra, avocate, Keppeler Avocats, 15, Rue Ferdinand-Hodler, 1211 Genève 6, 022 718 61 61, sohrabi@keplaw.ch
- **Solmecke** Christian, LL.M., WILDE BEUGER SOLMECKE Rechtsanwälte Partnerschaft mbB, Kaiser-Wilhelm-Ring 27-29, 50672 D-Cologne, +49 221 95 15 63 22, solmecke@wbs-law.de
- **Sommerer** Sybille, journaliste diplômée et communicatrice (école supérieure spécialisée), Speak!, Rychenbergstrasse 67 OST, 8400 Winterthour, 052 536 55 70, ssommerer@speak.ch
- **Steiger** Martin, avocat, Steiger Legal SA, Florastrasse, 8008 Zurich, 044 533 13 60, martin.steiger@steigerlegal.ch
- **Steiner** Thomas, docteur en droit, LL.M., Vischer SA, Schützengasse 1, case postale, 8021 Zurich, 058 211 34 76, tsteiner@vischer.com
- **Stierli** Markus, Credit Suisse (Suisse) SA, Uetlibergstrasse 233, 8070 Zurich, 044 334 88 57, markus.stierli@credit-suisse.com
- **Straub** Wolfgang, docteur en droit, Augsburger Deutsch & Partner, Effingerstrasse 17, 3001 Berne, 031 381 44 25, wolfgang.straub@ad-p.ch
- **Studer** Dieter, spécialiste en gestion de la prévention, SWICA Organisation de santé, Römerstrasse 38, 8401 Winterthour, 052 244 27 71, dieter.studer@swica.ch
- **Sutter** Patrick, docteur en droit, Kessler Landolt Giacomini & Partner, Oberer Steisteg 18, case postale 148, 6431 Schwyz, 041 811 66 77, patrick.sutter@klgp.ch
- **Tappy** Denis, docteur en droit, prof. à l'Université de Lausanne, faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, bâtiment Internef 325/1, 1015 Lausanne, 021 692 28 32, denis.tappy@unil.ch

## Répertoire alphabétique des conférenciers

- *Thanner* Christine Rosa, Centre pour la Vitalité et Hormon-Power, Joweid 1, 8630 Rüti, 044 994 57 27, [info@christinerosathanner.com](mailto:info@christinerosathanner.com)
- *Trajilovic* Daniel, avocat, Resolution Legals Partners, 4, avenue de l'Avant-Poste, case postale 5747, 1002 Lausanne, 021 312 59 40, [trajilovic@resolution-lp.ch](mailto:trajilovic@resolution-lp.ch)
- *Vaagt* Christoph H., avocat, Managing Partner, Law Firm Change Consultants, Kistlerhofstr. 70/88, 81379 D-Munich, +49 89 452 15 70, [chv@lawfirmchange.com](mailto:chv@lawfirmchange.com)
- *Vaerini* Micaela, docteur en droit, avocate spécialiste FSA en droit de la famille, Étude Vaerini, 3, Rue de la Gare, 1030 Bussigny-près-Lausanne, 022 849 70 70, [m.vaerini@mvj.ch](mailto:m.vaerini@mvj.ch)
- *Wagner* Patrick, avocat spécialiste FSA en droit de la RC et des assurances, schadenanwaelte.ch SA, Totentanz 5, case postale 2039, 4001 Bâle, 061 500 52 52, [wagner@schadenanwaelte.ch](mailto:wagner@schadenanwaelte.ch)
- *Wehrli* Olivier, avocat, Poncet Turrettini, 8-10, Rue de Hesse, case postale 5715, 1211 Genève 11, 022 319 11 11, [olivier.wehrli@ptan.ch](mailto:olivier.wehrli@ptan.ch)
- *Wicht* Melanie, avocate, Chambre des conseillers fiscaux Hessen, Bleichstrasse 1, 60313 D-Frankfurt am Main, +49 69 153002 15, [melanie.wicht@stbk-hessen.de](mailto:melanie.wicht@stbk-hessen.de)
- *Wonderly* Louis, Paladin Associates Sàrl, Burgstrasse 12, 80331 D-Munich, +49 89 242 918 40, [lwonderly@paladin-associates.com](mailto:lwonderly@paladin-associates.com)

## Exposants

Voici les exposants qui vous présenteront des services et produits pour avocats:

- Credit Suisse (Suisse) SA: banque universelle proposant des services financiers pour entreprises privées et clients institutionnels
- DQ-Solutions, Zurich: services IT
- Éditions Stämpfli SA, Berne: médias juridiques
- Möbel Pfister SA, Emmebrücke: meubles et plus encore
- SWICA Organisation de santé, Winterthour: Assurance-maladie et accident pour les particuliers et les entreprises
- Swisslex: banque de données juridiques suisse SA, Zurich: plateforme en ligne d'informations juridiques
- ALL CONSULTING SA - PLATO: la solution complète intelligente pour votre cabinet d'avocats numérique
- SwissLawyersRISK, représentée par RMS Risk Management Service SA, Bâle: assurances pour avocats (assurance de responsabilité civile professionnelle, D+O, Cyber Risk, assurances de biens pour les cabinets d'avocats)
- Cybernatus SA, Société du groupe Ofac, Zurich: hébergement de données, sécurité de l'information et conseil en architecture informatique

- Caisse de pension de la Fédération Suisse des Avocats (CP FSA), Berne: prévoyance professionnelle
- Éditions Helbing Lichtenhahn, Bâle: legalis, ouvrages juridiques et base de données juridiques en ligne
- KITE SA, Zürich: Services TIC et solutions cloud modernes pour études d'avocats
- LAWSTYLE, Zürich: la revue juridique suisse des avocats
- Octobit Sàrl, Zürich: Logiciel destiné aux avocats et juristes
- SAV-FSA Service SA Assurances, Berne: Conseil et solutions d'assurance
- Visana, Berne: caisse-maladie et accident, gestion de la santé en entreprise

C'est à dessein que nous avons prévu suffisamment de temps entre les conférences et les ateliers pour les visites des stands des exposants.

## Prix des médias FSA

Afin de promouvoir des articles de presse juridiques de qualité et une information à large diffusion sur les valeurs du droit suisse, la Fédération Suisse des Avocats (FSA) a créé un **Prix des médias**. Le lauréat recevra une somme d'argent de CHF 10 000.-.

Le prix concerne tous les médias, en particulier la presse écrite, la radio et la télévision.

## Nous adressons nos sincères remerciements...

... aux **sponsors principaux** pour leur généreux soutien financier et pour leurs prestations spéciales: Credit Suisse (Suisse) SA; DQ-Solutions, Zurich; Éditions Stämpfli SA, Berne; Möbel Pfister SA, Emmenbrücke; SWICA Organisation de santé, Winterthour; Swisslex - banque de données juridiques suisse SA, Zurich;

... aux **co sponsors** pour leur engagement et leur soutien financier: ALL CONSULTING SA - PLATO, Saint-Gall; Caisse de pension de la Fédération Suisse des Avocats (CP FSA), Berne; SwissLawyersRISK représentée par RMS Risk Management Service SA, Bâle;

... à la ville de Lucerne pour son apéritif et son hospitalité;

... ainsi qu'à la Cybernatus SA, société du groupe Ofac, Zurich; Éditions Helbing Lichtenhahn, Bâle; KITE SA, Zurich; LAWSTYLE, Zurich; Octobit Sàrl, Zurich; Philips Dictation, Vienne; SAV-FSA Service SA Assurances, Berne; Visana, Berne; pour leur généreux soutien financier et les services qu'ils fournissent durant le congrès.

# MEIN GARTEN. MEIN STIL.



## Inscription en ligne

Vous pouvez vous inscrire en toute simplicité sur notre site [www.sav-fsa.ch](http://www.sav-fsa.ch) > FR > Thèmes > Événements. Seules les inscriptions effectuées en ligne seront prises en compte. **Le délai d'inscription est fixé au 22 avril 2019 pour bénéficier du tarif préférentiel et au 3 juin 2019 pour le tarif normal.**

Votre badge vous donne un libre accès à toutes les conférences et ateliers donnés au KKL du jeudi au samedi, repas compris. Pour les activités du programme social (concert du jeudi soir, dîner de gala, etc.), nous vous prions de vous inscrire séparément.

### **Inscription à tarif préférentiel pour les membres de la FSA jusqu'au 22 avril 2019**

Membre de la FSA jusqu'à 40 ans	CHF 365.- (prix par personne)
Membre de la FSA à partir de 40 ans	CHF 445.- (prix par personne)

### **Inscription pour les membres de la FSA à partir du 23 avril 2019**

Membre de la FSA jusqu'à 40 ans	CHF 450.- (prix par personne)
Membre de la FSA à partir de 40 ans	CHF 525.- (prix par personne)

<b>Avocat-stagiaire</b>	CHF 285.- (prix par personne)
-------------------------	----------------------------------

<b>Personne non membre de la FSA</b>	CHF 725.- (prix par personne)
--------------------------------------	----------------------------------

Cette année aussi, vous choisissez librement sur place les conférences et ateliers auxquels vous souhaitez participer. Il suffit donc de vous inscrire au Congrès pour avoir un libre accès à toute la formation continue.

**La globalité des frais d'inscription est due le jour de votre inscription. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation.**

Les participants peuvent retirer leur badge à partir du jeudi 13 juin 2019 au bureau de la FSA situé dans le hall principal du KKL, zone B.

## Informations importantes

### **Documents préparés par les conférenciers**

Ces documents seront disponibles au téléchargement. Si vous souhaitez acquérir un iPad à un prix avantageux, profitez de l'offre spéciale de Data Quest SA en passant commande lors de votre inscription (voir ci-dessous).

### **iPad à prix préférentiel pour les participants au congrès**

Grâce à une collaboration entre la FSA et Data Quest SA, chaque participant peut acheter à un prix préférentiel un iPad parmi plusieurs modèles proposés. Pour profiter de cette offre spéciale, veuillez passer commande lors de

votre inscription en ligne (1 seul appareil par inscription). Cet iPad vous permettra de télécharger en toute simplicité l'ensemble des documents du congrès.

### **Crédit de formation continue pour avocats spécialistes**

Dans le cadre de votre obligation de formation continue d'avocat spécialiste FSA, vous obtiendrez 1 crédit FSA par atelier personnellement suivi dans votre spécialisation. Exception: de plus, les avocats spécialistes FSA en droit pénal obtiennent 1 crédit FSA supplémentaire s'ils suivent le triathlon.

# Programme social

## Apéritif d'ouverture

Jeudi 13 juin 2019  
18h15–19h15 env. (inclus dans le prix du congrès)

L'apéritif d'ouverture aura lieu dans la **salle lucernoise du KKL**, zone B.

## Concert de Bryan Ferry: *World Tour 2019*



Avec *Roxy music*, Bryan Ferry est devenu une star mondiale et une icône. Par sa tournée mondiale 2019, il veut célébrer sa musique, ce qui le conduit jusqu'au KKL de Lucerne le 13 juin 2019. *Glam-Rock, New Wave, Sophisti-Pop*: ce sont là les nombreux attributs de la musique de Bryan Ferry. En plus de ses élégantes manières de *Gentleman* et de son légendaire coup de peigne, la variabilité de sa musique est sa marque. Cela ressort déjà de sa jeune discographie qui contient du Swing orchestral, du «*Jazz-Songbook*» américain et des couvertures à la Dylan. Chez lui, ce qui sort prochainement reste un mystère.

Jeudi 13 juin 2019  
dès 19h30 jusqu'à env. 22h30 (30 min de pause incluses)  
KKL, salle de concerts

Veillez réserver vos places lors de votre inscription au congrès. Places limitées, attribuées par ordre d'arrivée des inscriptions.

Concert de Bryan Ferry:	CHF 115.– (cat. 3)
World Tour 2019	CHF 99.– (cat. 4)

(prix par personne)

## After au lounge de la FSA, Hôtel des Balances

Jeudi 13 juin 2019  
dès 22h15 (inclus dans les frais d'inscription)

À l'issue du concert de Bryan Ferry, les infatigables se donneront rendez-vous au *lounge* de la FSA, à l'Hôtel des Balances, où ils pourront écouter du jazz en *live* dans une ambiance élégante et décontractée. Les participants au congrès pourront participer à cette soirée sans inscription préalable et sans frais supplémentaire.

## Programme pour accompagnants

Vendredi 14 juin 2019  
14h00 rendez-vous devant l'entrée de l'Hôtel Schweizerhof  
17h00 env. retour à l'Hôtel Schweizerhof

«Découvrir la ville de Lucerne avec un autre regard»: visite guidée par un historien de l'art, ancien directeur du musée historique de Lucerne, M. Heinz Horat.

## Tournoi de golf

Vendredi 14 juin 2019  
Début à 12h00  
HCP-Limite PR

Le tournoi handicap effectif (Stableford) a lieu au club de golf Sempachersee à Hildisrieden. L'organisateur est le club des avocats golfeurs de la SAV (SAV/FSA Golf). L'annonce du classement aura lieu après le tournoi de golf lors d'un apéritif sur place. Ensuite, les participants dîneront ensemble au restaurant du Sempachersee Golf Club.

Le montant total de l'inscription de CHF 140.– doit être payé directement au Golfclub Sempachersee, avant le tournoi. L'apéritif est offert par la FSA/SAV. Chacun paie le dîner directement sur place.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à M<sup>e</sup> Robin Grand, Utoquai 37, 8008 Zurich, tél. 044 444 14 00. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au lundi 10 juin 2019 par fax ou courriel auprès de M<sup>e</sup> Robin Grand, avocat, fax: 044 444 14 01 ou grand@niedermann.com.

Lors de l'inscription, veuillez indiquer le club membre et le handicap exact.

## Dîner de gala: bateau et Hôtel Schweizerhof

Vendredi 14 juin 2019

19h00: rendez-vous sur le pont 7, sur le Schweizerhofquai (voir le plan de situation)  
19h10: départ du bateau, apéritif servi sur le bateau  
20h15 env.: dîner de gala, Hôtel Schweizerhof

## Hôtel Schweizerhof

Événement social dans une atmosphère luxueuse et pleine d'entrain, avec en prime un vrai plaisir culinaire.

Places limitées, attribuées par ordre d'arrivée des inscriptions. Une réservation de tables peut effectuée durant le congrès auprès du bureau FSA, KKL foyer, zone B, jusqu'au vendredi 14 juin à 15h00.

Dîner de gala CHF 120.-  
(prix par personne)

### Soirée *Get-together*, avec musique *live* de Kinga Głȳk, Hôtel Schweizerhof



À l'issue du dîner, les infatigables se retrouveront au son de la musique *live* de Kinga Głȳk, à l'Hôtel Schweizerhof. Kinga Głȳk, jeune femme de vingt ans, n'est pas uniquement la seule chanteuse tête de proue féminine d'un groupe de jazz dans son pays, la Pologne, elle est surtout la découverte la plus sensationnelle du jazz actuel sur les réseaux sociaux en Europe. Dans son spectacle musical, il s'agit de Groove et de plaisir, elle établit également un rapport personnel avec son public.

Vendredi 14 juin 2019  
dès 23h00 jusqu'à env. 01h30

Les participants au congrès peuvent assister à ce concert gratuitement et sans réservation préalable.

### Apéritif dînatoire au *lounge* de la FSA, Hôtel des Balances (boissons incluses)

Vendredi 14 juin 2019

Préférez-vous une ambiance plus décontractée? En parallèle au dîner de gala, nous organisons un apéritif dînatoire qui sera donné à l'Hôtel des Balances, avec service de bar et D.J.

à partir de 20h00 jusqu'à 2h00 du matin

Apéritif dînatoire à l'Hôtel des Balances CHF 70.-  
(prix par personne)

## Réservation d'hôtel

Lors de votre inscription au congrès sur [www.sav-fsa.ch](http://www.sav-fsa.ch) > **FR > Thèmes > Événements**, nous vous prions de nous faire connaître vos souhaits d'hébergement. Vous recevrez ensuite une confirmation pour réserver l'hôtel. **Pensez à réserver suffisamment tôt!** En raison de la haute saison, la FSA devra peu à peu remettre le contingent de chambres qui n'auront pas été réservées d'ici au **22 avril 2019**. Au-delà de cette date, les chambres ne bénéficieront plus des tarifs préférentiels convenus. Le prix de la chambre doit être payé directement à l'hôtel lors du check-out. L'hôtel se charge de répondre à toute autre question (modification des dates, annulation, etc.).

Vous pouvez bien entendu réserver dans d'autres hôtels. Vous trouverez un large choix sur [www.luzern.com](http://www.luzern.com) > Hotel & Unterkunft».

## Téléphone et bureau de la FSA lors du congrès

En cas d'urgence, le bureau du congrès peut être atteint par téléphone au 041 226 76 50, par fax au 041 226 76 54 ou sur [anwaltskongress@sav-fsa.ch](mailto:anwaltskongress@sav-fsa.ch). Le bureau est ouvert dans le KKL, foyer principal, zone B, aux heures suivantes:

Jeudi 13 juin 2019	09h00 – 18h45
Vendredi 14 juin 2019	08h00 – 18h15
Samedi 15 juin 2019	08h00 – 12h30

## Service de garderie

Les enfants âgés de 2 à 15 ans peuvent être pris en charge par du personnel qualifié. Sont compris dans l'offre: la crèche, un programme spécial d'encadrement ainsi que les repas. L'emplacement exact vous sera indiqué par le bureau du congrès, foyer principal, zone B. Madame Heidi Rothen se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 041 410 44 15 ou 076 401 37 12. Nous vous prions de régler les frais de garderie directement à Mme Rothen. Les tarifs sont les suivants:

Jeudi de 9h00 à 23h00 y compris petit-déjeuner, repas de midi et repas du soir	CHF 100.- (prix par enfant)
Vendredi de 8h00 à 24h00 y compris petit-déjeuner, repas de midi et repas du soir	CHF 110.- (prix par enfant).
Samedi matin de 8h00 à 14h00 y compris petit-déjeuner et repas de midi	CHF 50.- (prix par enfant)

# Ordre du jour de l'Assemblée des délégués

## **118<sup>e</sup> Assemblée des délégués**

- 1 Procès-verbal de la 117<sup>e</sup> Assemblée des délégués du  
15 juin 2017 à Schaffhouse
- 2 Rapport annuel
- 3 Comptes 2018
  - 3.1 Présentation des comptes 2018
  - 3.2 Rapport de l'organe de révision
  - 3.3 Approbation des comptes 2018
  - 3.4 Décharge au Conseil
- 4 Fixation des cotisations pour 2020
- 5 Élections statutaires
  - 5.1 Réélections au sein du Conseil
  - 5.2 Élection du président
  - 5.3 Nouvelles élections au sein du Conseil
- 6 Divers

# Musée des Beaux-Arts KKL

Saisissez l'occasion de visiter le musée des Beaux-Arts de Lucerne au 4<sup>e</sup> étage du KKL. Sur présentation de votre badge, vous bénéficiez d'un accès gratuit durant toute la durée du congrès (heures d'ouverture: mardi à dimanche de 11h00 à 18h00 et mercredi de 11h00 à 20h00).

*Les expositions du mois de juin sont les suivantes:*

## «Et les vieux formulaires s'effondrent» Art vers 1800 de la collection



Johann Jakob Biedermann, Joseph Anton Maria Christen, Melchior Paul von Deschwanden, Felix Maria Diogg, Johann Heinrich Füssli, Anton Graff, Louis Aimé Grosclaude, Heinrich Hauser, Gabriel Ludwig Lory, Johann Baptist, Marzohl, Jakob Christoph Miville, Hans-Jakob Oeri, Clara Reinhard, Josef Reinhard, Léopold Robert, Jost Schiffmann, Franz Schrotzberg, Ludwig Vogel, Johann Georg Volmar, Jakob Samuel Weibel, Johann Melchior Wyrsh, parmi d'autres

Vers 1800, la société civile telle que nous la connaissons aujourd'hui s'est formée. La bourgeoisie sûre d'elle fonda de nombreuses associations et institutions d'enseignement, dont la Société artistique de Lucerne en 1819, afin de créer des archives d'images pour la population. La présentation de la collection à l'occasion de l'anniversaire aborde cette époque révolutionnaire dans le sens de la citation de Friedrich Schiller.

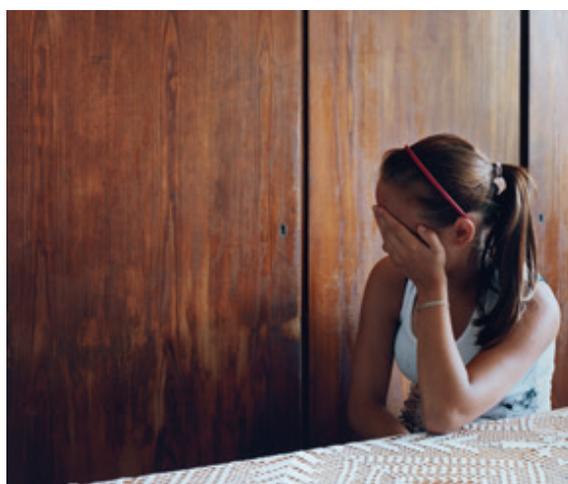
Le bouleversement des conditions sociales et politiques a également eu un impact sur l'art. Le changement dans le genre du portrait, qui passe de la pompe et de l'austérité cérémoniale à la vie bourgeoise et à l'intimité, est très évident. La peinture d'histoire se tourne vers de nouveaux matériaux et l'art religieux vers d'autres formes de représentation. L'Italie, avec ses cités antiques et son climat plus chaud, reste le modèle et le pays de la nostalgie pour de nombreux artistes,

mais la Suisse, entourée de pays absolutistes et comme terre natale de Wilhelm Tell, est aussi stylisée comme un lieu de liberté républicaine et de bucolique idylle.

Organisé par Heinz Stahlhut.

Avec le soutien de/Supported by fondation Famille Fehlmann, Promotion culturelle de Swisslos à Nidwald

## «News! Les acquisitions dans le cadre de la collection»



Cuno Amiet, John M. Armleder, Franz Karl Basler-Kopp, Sabian Baumann, Katinka Bock, Balthasar Burkhard/Markus Raetz, Michael Buthe, Claudia Comte, Raoul Dufy, Anton Egloff, Hans Emmenegger, Helmut Federle, Franz Fedier, Giovanni Giacometti, Anton Henning, Ferdinand Hodler, Irma Ineichen, Vassily Khmeluk, Maria Lassnig, Sharon Lockhart, Richard Paul Lohse, Rémy Markowitsch, Fabian Marti, Barthélemy Menn, Giuseppe Penone, Laure Prouvost, Josef Reinhard, Ugo Rondinone, Christoph Rütimann, Claude Sandoz, Kateřina Šedá, Taryn Simon, José Júlio de Souza Pinto, Christine Streuli, Paul Thek, Félix Vallotton, Maurice De Vlaminck, Rolf Winnewisser, Robert Zünd, parmi d'autres

La collection est à l'origine de la société d'art Lucerne 1819 et est encore aujourd'hui une tâche centrale du musée d'art de Lucerne, en plus de la conservation, de l'exploration et de la médiation.

Nouvelles! présente de nouveaux trésors dans le cadre d'œuvres qui font depuis longtemps partie de la collection. Le garçon enchanté de Ferdinand Hodler rencontre les photographies de Sharon Lockhart de la Polonaise Milena. José Júlio de Souza Pinto montre comment un grand-père enseigne à son petit-fils, tandis que Laure Prouvost raconte des histoires sur son grand-père disparu. Les visiteurs peuvent admirer le ciel étoilé avec Ugo Rondinone, Claude

Sandoz et Anton Egloff, se promener dans les bois avec Hans Emmenegger, Robert Zünd et Jos Nöpflin ou visiter Cuno Amiet, Giovanni Giacometti et Markus Raetz dans leur atelier. La rencontre entre les œuvres est toujours surprenante et sensuelle, profonde et humoristique, et montre à quel point les nouvelles œuvres s'intègrent bien dans la collection qui existe depuis 200 ans.

Organisé par Heinz Stahlhut

**«Anita Zumbühl: *Very few things consist of a single substance*»  
en coopération avec Bildende Kunst Stadt Luzern**



Qu'est-ce que la nature? Comment la percevons-nous? Comment l'acquérir, comment la façonner? Anita Zumbühl (\*1975) examine la relation entre l'homme, la nature et la culture dans ses œuvres. Elle utilise des objets trouvés tels que des cristaux, des branches ou des mousses ainsi que des matériaux de la maison comme le coton, la laine et le tissu. Les paysages intérieurs et extérieurs se rencontrent – se rencontrent et entrent en dialogue. L'artiste mesure les gens, tant physiquement que psychologiquement, en traquant les émotions et en faisant des performances – entre autres avec Salon Liz – qui répondent aux désirs et aux peurs humaines. Le travail d'Anita Zumbühl est guidé par l'intuition et l'esprit de recherche. Cela signifie essayer, jeter et recombinaison. Pour les dernières teintureries, elle a déménagé son atelier à l'air libre et, avec le vent et le temps, elle a intégré la nature dans le processus de teinture.

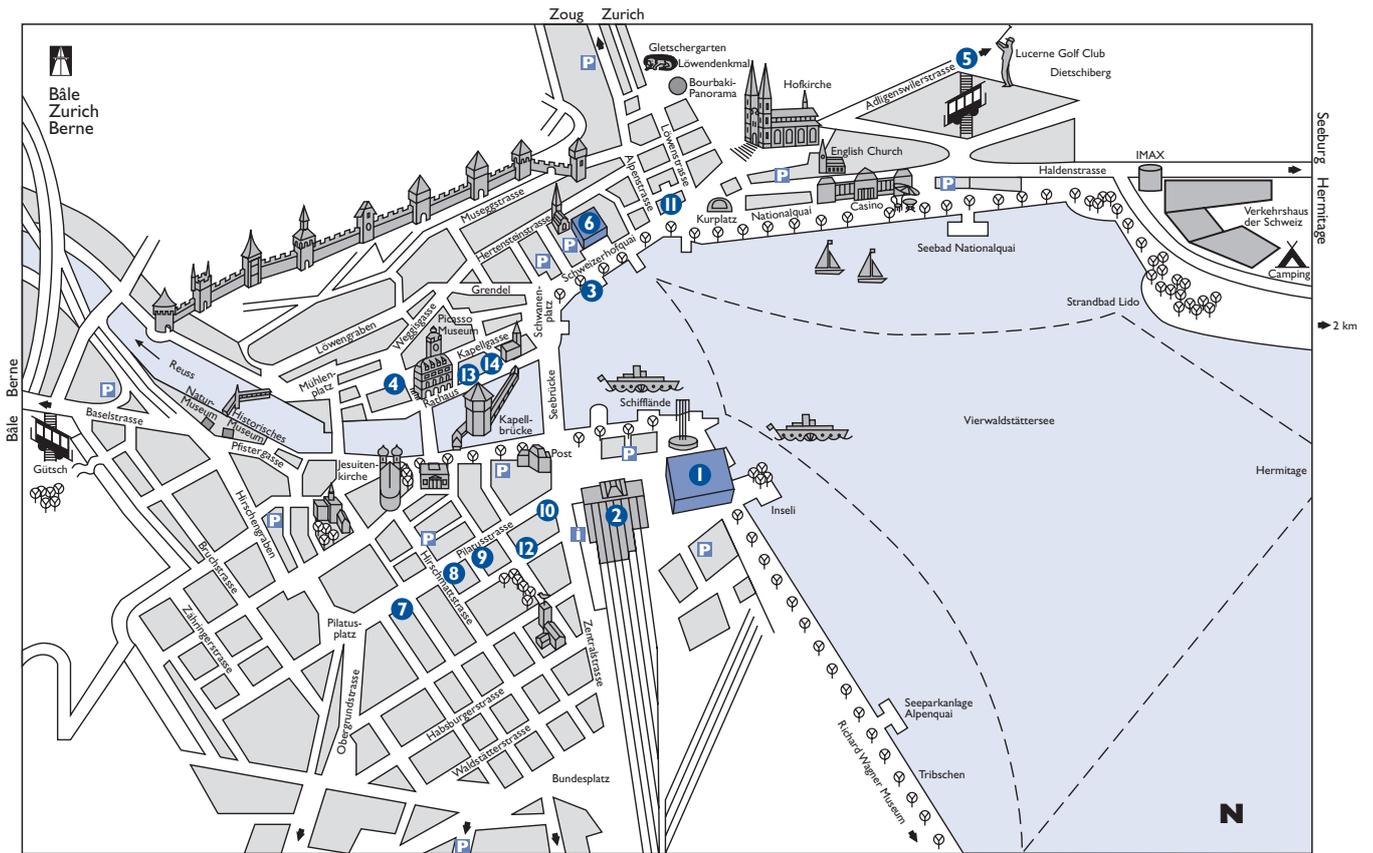
La Commission des Beaux-Arts de la Ville de Lucerne a attribué à Anita Zumbühl le volume 15 de la série de publications Jeune Art de la ville de Lucerne.

Soutenu par/Promotion culturelle de Swisslos à Nidwald, fondation Casmir Eigensatz, Ernst und Olga Gubler-Hablützel, sculpteur Hans von Matt-Stiftung Stans, association caritative de la ville de Lucerne, fondation Leonard von Matt, Stans.

Organisé par Eveline Suter

Vernissage vendredi 7 juin, 18h30

# Pour vous orienter à Lucerne



Brünig Interlaken Engelberg Gotthard Chasso

- |   |                            |                          |                           |                            |
|---|----------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1 KKL Centre de la culture et des congrès Lucerne | 4 Hôtel des Balances ****  | 7 Hôtel Astoria ****     | 10 Hôtel Monopol ****     | 13 Hôtel Weisses Kreuz *** |
| 2 Gare  | 5 Hôtel Montana ****       | 8 Hôtel Renaissance **** | 11 Hôtel Luzernerhof **** | 14 Hôtel Des Alpes ***     |
| 3 Pont 7  | 6 Hôtel Schweizerhof ***** | 9 Hôtel Central ****     | 12 Hôtel Alpina ***       |                            |

## Moyens de transport

Le programme est conçu de façon à ce que l'on puisse aisément se passer d'un véhicule privé durant tout le congrès. Nous vous recommandons donc d'arriver en train. Le KKL est situé juste à côté de la gare et la plupart des hôtels sont situés à moins de 10 minutes à pied.

Si vous arrivez en voiture de Berne, Zurich ou Bâle, prenez la sortie Lucerne City. Si vous arrivez du Gothard, sortez par Lucerne Sud, pour suivre ensuite Stadtzentrum/Bahnhof et finalement arriver au parking Bahnhofparking (P1-P3) où le nombre de places disponibles est indiqué.

## Liaisons ferroviaires

	Jeudi			Vendredi			Samedi			
<b>Bâle départ</b>	07.31*	08.04	08.17	06.17	06.31*	07.04	<b>Lucerne départ</b>	13.05*	13.30	13.54
<b>Lucerne arrivée</b>	08.55	09.05	09.30	07.30	07.55	08.05	<b>Bâle arrivée</b>	14.29	14.44	14.55
<b>Berne départ</b>	07.34*	08.00	08.04*	06.34*	07.00	07.34*	<b>Lucerne départ</b>	13.00	13.05*	13.30*
<b>Lucerne arrivée</b>	08.55	09.00	09.30	07.55	08.01	08.55	<b>Berne arrivée</b>	14.00	14.24	14.56
<b>Lugano départ</b>	05.32**	06.34**		05.32**	06.34**		<b>Lucerne départ</b>	13.18**	13.51***	14.18
<b>Lucerne arrivée</b>	07.32	08.32		07.32	08.32		<b>Lugano arrivée</b>	15.26	15.56	16.26
<b>Zurich départ</b>	08.04	08.10***	08.35	06.35	07.04	07.10***	<b>Lucerne départ</b>	13.10	13.35	13.51***
<b>Lucerne arrivée</b>	08.49	09.07	09.25	07.25	07.49	08.07	<b>Zurich arrivée</b>	13.56	14.25	14.50

\* via Olten

\*\* via Arth-Goldau

\*\*\* via Rotkreuz



# SwissLawyersRISK

## **DIE BERUFSHAFTPFLICHTVERSICHERUNG FÜR RECHTSANWÄLTE**

EINZIGE VERSICHERUNGSLÖSUNG  
MIT MITSPRACHERECHT IM SCHADENFALL

## **L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE POUR LES AVOCATS**

SEULE SOLUTION D'ASSURANCE AVEC DROIT  
D'INTERVENTION EN CAS DE SINISTRE

**Vertrieb / Distribution** RMS Risk Management Service AG

**Basel**  
Augustinergasse 21, Postfach  
CH-4001 Basel  
Tel +41 61 264 99 33

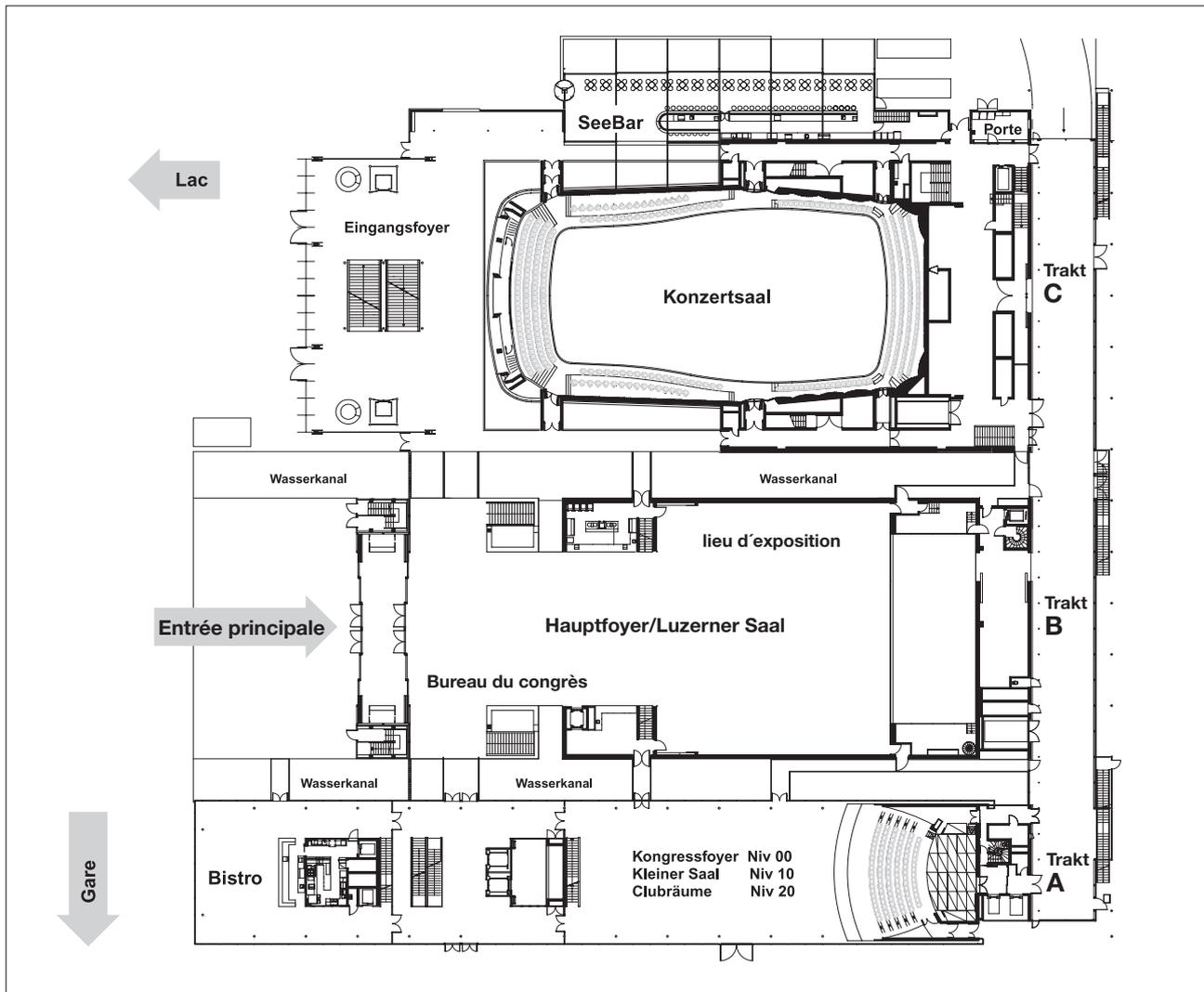
**Genève**  
14 bis, Avenue Giuseppe-Motta  
CH-1202 Genève  
Tél +41 22 731 14 79

**Paris**  
4 rue de la Paix  
F-75002 Paris  
Tél +33 1 47 03 01 80

**Nürnberg**  
Am Doktorsfeld 33  
D-90482 Nürnberg  
Tel +49 911 5407 688

**SwissLawyersRISK**  
[www.swisslawyersrisk.ch](http://www.swisslawyersrisk.ch)

## Pour vous orienter au sein du KKL



## Mentions légales

**Éditeur** Fédération Suisse des Avocats, Marktgasse 4,  
case postale, 3001 Berne, tél. +41 (0)31 313 06 06,  
fax +41 (0)31 313 06 16, info@sav-fsa.ch  
www.sav-fsa.ch

**Concept et création** virus Ideenlabor SA, Bienne

**Photos** Guy Jost, Berne

**Impression** Éditions Stämpfli SA, Berne

**Tirage** 9800 exemplaires

Février 2019